

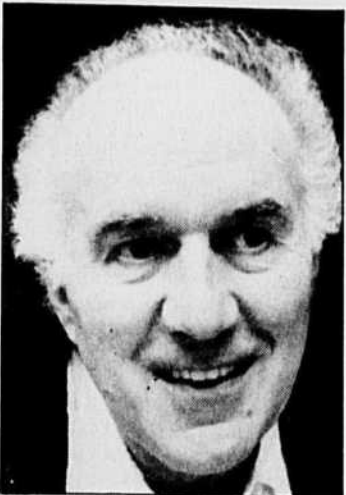
AUJOURD'HUI

Éditorial

Le premier ministre du Manitoba vient d'effectuer une autre de ses pirouettes en refusant les conseils de sa Cour d'appel au sujet des droits scolaires des francophones, écrit Paul-André Comeau. **Page A-9**

Idées

Le secrétaire d'État, M. Gerry Weiner, répond à David Peterson : Ottawa n'a qu'une politique en matière de langue. **Page A-9**



Piccoli en février

Dans le dernier film de Louis Malle, *Milou en mai*, Michel Piccoli incarne un rôle très proche de ce qu'il est véritablement, prétend-il. Tout le contraire du séducteur citadin. Nathalie Petrowski a succombé à son charme... **Page C-1.**



Alain Cuny se fait cinéaste à 82 ans

Le plus grand interprète de Claudel a décidé, à 82 ans, de réaliser le film qu'il prépare depuis 30 ans, *L'Annonce faite à Marie*. Il vient tourner ici à Oka la scène de la caverne de Mara. Le film devrait sortir à l'automne 90. **Page C-1.**

La conquête d'un destin

Pour un écrivain, le destin individuel n'a de sens que s'il s'insère dans celui de l'humanité. Le dernier roman de Naim Kattan, *La fortune du passager*, raconte la quête et même la reconquête du destin du héros, Ezra Aslan. **Page D-1**

Bond dans l'immobilier

La valeur des transactions MLS a progressé de 12 % l'an dernier au Québec même si le nombre de maisons vendues a peu progressé. **Page B-1**

Trois jours qui ébranlèrent le communisme

Lors du plénum qui s'est achevé mercredi à Moscou, Gorbatchev a franchi le Rubicon démocratique, écrit François Brousseau. **Page A-4**

Le taux de chômage au Québec a augmenté de 0,9 % en janvier

La menace de récession se fait de plus en plus insistante

d'après CP

OTTAWA — Le ralentissement de l'économie s'est fait durement sentir au Québec en janvier, le taux de chômage ayant grimpé à 10,5 %, soit le plus haut niveau depuis juillet 1987, a révélé hier Statistique Canada.

Le Québec a compté 38 000 chômeurs de plus, ce qui a gonflé le taux de chômage de 0,9 %. En fait, le chômage au Québec n'a cessé de croître depuis juillet dernier, si l'on fait exception de novembre où il est resté

inchangé par rapport au mois précédent.

Pour l'ensemble du pays, le taux de chômage n'a que faiblement progressé passant de 7,7 % en décembre à 7,8 % en janvier. Mais il s'agit de la quatrième hausse mensuelle d'affilée.

Cette hausse du taux dessaisonnalisé a été moins marquée que prévue, certains économistes s'attendant à un taux de 8 % ou plus.

Même le ministre des Finances

Michael Wilson admet que l'économie est en train de ralentir mais, jeudi, il avait mis en doute les rapports récents de la Banque Royale et de la société Wood Gundy affirmant que le Canada se trouvait déjà en pleine récession. Le taux de 7,8 % est le plus élevé enregistré depuis le mois d'avril.

En janvier, le nombre de chômeurs au Canada a grimpé de 18 000 à 1 065 000 par rapport au mois précédent d'après les chiffres corrigés

des variations saisonnières.

En revanche, le chômage a fléchi en Colombie-Britannique, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick, souligne l'agence fédérale.

Le nombre de chômeurs est tombé de 12 000 en Colombie-Britannique, de 6000 au Manitoba et de 4000 au Nouveau-Brunswick. Entre-temps, en Ontario et dans le reste des provinces on n'a pas constaté de grands changements.

Voir page A-10 : Chômage

Les discussions sur l'avenir de l'Europe se déplacent à Ottawa

23 ministres des Affaires étrangères participent à une conférence au Canada

Jocelyn Coulon

LA CONFÉRENCE internationale sur la vérification aérienne, qui s'ouvre lundi à Ottawa, sera éclipsée par les discussions sur l'avenir de l'Europe, la réunification allemande et les négociations sur le désarmement conventionnel à Vienne.

Lundi matin, 23 ministres des Affaires étrangères de l'OTAN et du Pacte de Varsovie vont se réunir pendant trois jours pour discuter du projet de *ciels ouverts* sur la vérification aérienne des accords de désarmement.

Toutefois, selon des sources diplomatiques à Ottawa, ces discussions céderont vite la place à d'intenses conversations sur l'avenir de l'Ancien Continent. C'est la première fois que ces ministres se rencontrent depuis les changements spectaculaires

qui ont secoué l'Europe de l'Est depuis un an. La plupart des ministres est-européens n'étaient pas au pouvoir il y a six mois.

L'agenda de la conférence, si minutieusement préparé par le gouvernement canadien depuis plusieurs mois, a été modifié plusieurs fois pour faciliter des conversations bilatérales ou multilatérales entre leaders politiques qui ne se sont jamais rencontrés.

Selon des diplomates occidentaux et des haut fonctionnaires des Affaires étrangères, les 23 ministres vont discuter lundi de la proposition de vérification aérienne dite à *ciels ouverts*. Mardi et mercredi, les débats se dérouleront à huis clos et porteront sur la réunification allemande et les négociations sur le désarmement conventionnel en Europe.

« Les ministres auront une occasion exceptionnelle d'évoquer les pa-

Voir page A-10 : Europe



Mikhaïl Gorbatchev et le secrétaire d'État américain James Baker se sont rencontrés hier pour discuter du désarmement. M. Baker doit arriver demain après-midi à Ottawa pour la Conférence à *ciels ouverts* sur la vérification aérienne qui débute lundi.

Mulroney arrive à l'heure des choix sur le sort de Meech

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

DERRIÈRE la façade d'une campagne renouvelée en faveur de l'accord du lac Meech auprès de l'opinion publique du Canada anglais, le gouvernement Mulroney est à l'heure du choix sur le sort à faire au projet.

La discussion est polarisée entre ceux qui jugent qu'il n'y a plus rien à gagner à tenter de sauver le projet et d'autres qui sont à la recherche d'une formule politique pour sursoir à un échec éclatant.

Au centre de ce tourbillon d'avis contradictoires : le premier ministre Brian Mulroney, qui s'est fixé publiquement la mi-février comme échéance pour décider si Ottawa fera une ultime tentative pour rescaper le dossier, ou s'il est temps de s'avouer vaincu et de suivre Québec sur la voie du discours post-lac Meech.

Récemment, Brian Mulroney a confirmé que le calendrier établi en janvier par son émissaire constitutionnel Lowell Murray tient toujours. Ce dernier avait promis d'être en mesure de faire rapport à son patron avant la fin de février. « J'aurai sous

peu une décision stratégique à prendre et je vous la communiquerai rapidement », a promis le premier ministre la semaine dernière.

Maintenant, Brian Mulroney est en pleine consultation. Mais même les plus optimistes, au sein du gouvernement comme à l'extérieur, ne prétendent plus qu'il y a forcément de la lumière au bout du tunnel constitutionnel. La question est maintenant plutôt de savoir s'il faut se risquer à aller voir plus loin, ou s'il faut conclure que l'impasse est comblée.

Dans un premier temps, les nouvelles de Lowell Murray ne sont pas réjouissantes. La liste d'épicerie

constitutionnelle qu'il ramène de ses pérégrinations provinciales est d'autant plus difficilement négociable qu'elle est longue et parfois contradictoire. Il y a toujours peu de congruence entre les exigences du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, et de Terre-Neuve.

Et le contexte dans lequel le débat se déroule se détériore à une cadence inattendue. La crise linguistique qui éclate au grand jour en Ontario, à des échos au sein même du gouvernement conservateur, où elle entraîne un durcissement de positions parmi des troupes déjà inca-

Voir page A-10 : Meech

Verra-t-on la lumière au bout du tunnel sous la Manche ?

De graves difficultés financières compromettent le projet du siècle

Isabelle Paré

PARIS — Vu des airs, rien n'y paraît ou presque. Pourtant, sous terre trois mille hommes s'affairent comme une armée de termites à pousser chaque jour plus loin leur chemin sous la Manche et à faire mentir à jamais l'Histoire en rattachant au continent l'insulaire Angleterre.

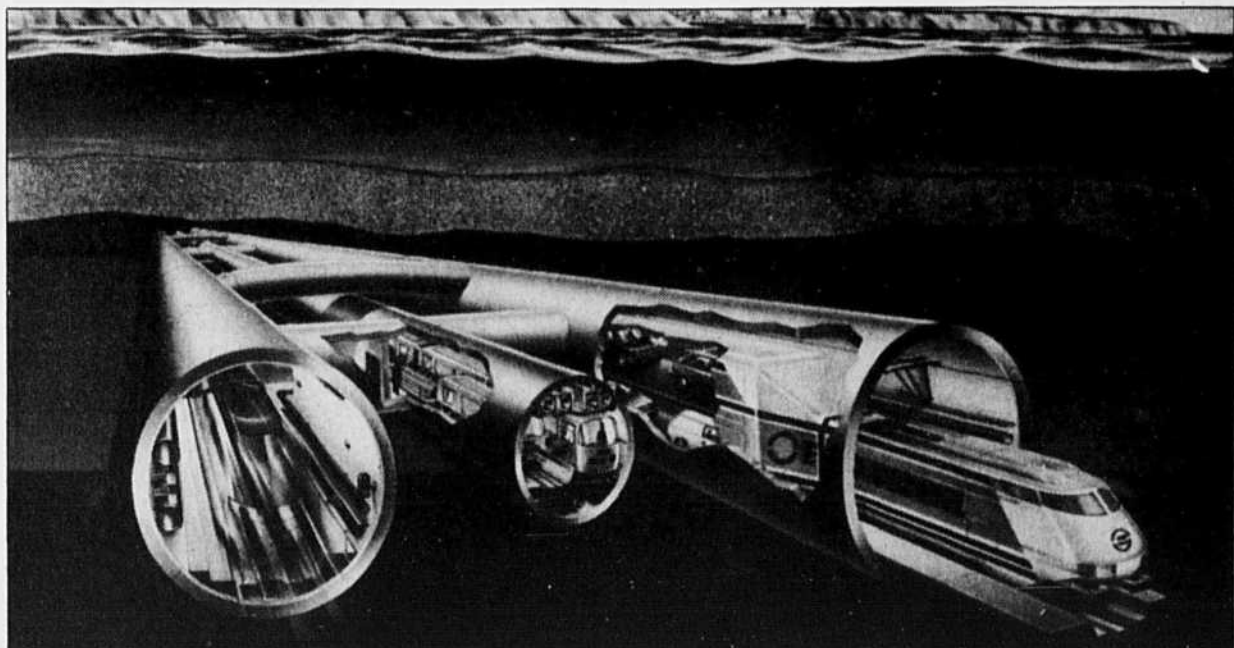
Malgré les vagues que connaît le titre Eurotunnel en bourse depuis l'automne, les travaux ont atteint leur rythme de croisière sur le plus grand chantier du monde. Même si certains parlent d'un arrêt éventuel des machines, à cause des coûts grandissants de l'opération, la fourmière humaine continue inexorablement son labeur du côté de la Manche. À tel point, qu'à l'automne

1990, on prévoit trinquer, 100 mètres sous terre, à l'érection de la première borne-frontière terrestre franco-anglaise.

Le 29 janvier 1989 : le bureau chef de la société Eurotunnel à Paris reçoit, comme à chaque semaine, le plus récent relevé de l'avancement des travaux. Le rapport d'aujourd'hui enregistre 53,8 km de tunnels réalisés sur le total de 150 kilomètres de conduits qui doivent relier la France et la Grande-Bretagne en juin 1993. On suit au mètre près l'avancée des trois conduits ferroviaires qui feront disparaître l'éternel « chaînon manquant » entre les deux pays : un tunnel direction nord, un fonçant vers le Sud et un tunnel de service, pour assurer l'entretien et la sécurité du passage souterrain.

Ici, au 25^e étage d'une tour mo-

Voir page A-10 : Tunnel



Coupe transversale démontrant l'ensemble des tunnels qui formeront l'« Europort » de 1993. Les tunnels de béton poursuivent leur avancée sous la Manche au rythme de 150 mètres par semaine.

Préface de Fernand Dumont

FRANÇOISE TÉTU DE LABSADE

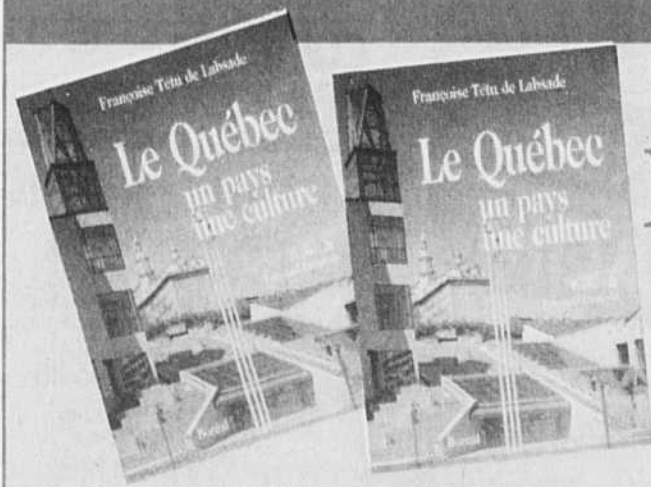
Le Québec : un pays, une culture

Un panorama du Québec

• géographie • histoire • société • culture •

«Après lecture de ce livre, oui, on sent pourquoi le Québec est unique.» Jean Basile, *La Presse*

Volume de 450 pages, illustré — 29,95 \$



Le choix **BORÉAL**

Un président par intérim à la SOQUIP

QUÉBEC (PC) — M. Jean-Claude Lafleur, vice-président section finance et administration de la Société de développement industriel (SDI), a été nommé sous-ministre adjoint au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, a annoncé hier un communiqué du bureau du premier ministre Robert Bourassa.

Cette nomination fait partie d'une liste de 11 nominations auxquelles a procédé cette semaine le premier ministre.

M. Yves Rhéault, vice-président de la Société québécoise d'initiatives pétrolières, section exploitation, a été nommé membre du comité consultatif pour l'environnement de la Baie James.

M. Pierre Delisle a été nommé membre et vice-président de la Commission municipale de Québec.

Par ailleurs, MM. Jean Gérin, Michel Chapdelaine, Jean Bélanger et Denis Leclerc ont été nommés membres du comité de réexamen formé en vertu du régime de retraite des élus municipaux.

Le juge en chef de la Cour supérieure du Québec Alan B. Gold a été à nouveau nommé membre du conseil d'administration de la Société de la Place des Arts de Montréal, tandis que M. Georges R. Thériault, de l'Office du crédit agricole, a été nommé au même poste à la Société du Grand Théâtre de Québec.

Ottawa diminue l'aide aux étudiants pour venir en aide aux décrocheurs

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

LE GOUVERNEMENT fédéral a décidé d'investir dans la lutte contre le haut taux d'abandon scolaire en réduisant les montants investis dans les programmes destinés à l'emploi d'été pour les étudiants du secondaire et du postsecondaire.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration Barbara McDougall a annoncé hier un nouveau projet d'incitation à la poursuite des études pour tenter de réduire le taux de décrochage scolaire au niveau secondaire au Canada qui atteint actuellement plus de 30 % de la population étudiante.

Ottawa a décidé de mettre ce programme sur pied, évalué à près de 300 millions \$ au cours des cinq prochaines années, sans injecter de nouveaux fonds. Le gouvernement conservateur a tout simplement décidé de réduire d'autant les sommes octroyées jusqu'à présent au programme d'emplois d'été des étudiants appelé Défi.

Ce dernier passe d'un budget de 118,8 millions \$ en 89 à 77 millions \$ en 1990. Le programme finance l'embauche d'étudiants par l'entreprise privée. Il a créé 72 000 emplois en 1989. Le ministère estime qu'il n'en créera maintenant que 54 000 en 1990, une diminution de 25 %. C'est au Québec que ce pro-

gramme a créé le plus d'emplois en 1989 avec 19 892, suivi de la Colombie-Britannique avec 11 126 emplois, l'Ontario avec 9364 et Terre-Neuve, 7469. Le ministère fédéral estime que même si le montant global consacré aux programmes pour étudiants diminuera en 1990, le Québec recevra environ la même proportion de 26 % des sommes versées.

La ministre croit que l'entreprise privée va assurer un taux de création d'emplois étudiants susceptible de compenser le retrait fédéral.

Les détails du nouveau programme demeurent pour l'instant passablement sombres.

Le projet national d'incitation à la poursuite des études d'Ottawa devra d'abord passer par un processus de planification conjointe entre gouvernements, employeurs, et syndicats. Le ministère fédéral prévoit que ces consultations devraient déboucher sur « un projet détaillé à la poursuite des études » à la fin de l'été.

Des 300 millions \$ que le gouvernement conservateur veut consacrer à cette question au cours des cinq prochaines années, plus de la moitié sera consacrée à des programmes et services, plus d'un quart à la mobilisation des intervenants et le reste à l'information. Les programmes envisagés par le fédéral portent sur des projets pilotes touchant des services de

« counselling » et d'évaluation concernant l'abandon scolaire.

Ottawa se rend bien compte que la question du décrochage scolaire est une question d'éducation traditionnellement de compétence provinciale.

D'ailleurs ce projet d'incitation à la poursuite des études était la grande priorité du ministre d'État à la Jeunesse Jean Charest avant sa démission. M. Charest avait rencontré le ministre québécois de l'Éducation Claude Ryan pour l'assurer que le fédéral allait travailler de concert avec les provinces sur cette question.

Cependant, le ministre Brabara McDougall a annoncé son projet avant même d'avoir eu l'occasion de parler au ministre Ryan. Au bureau du ministre québécois, on dit que le projet annoncé hier par Mme McDougall ne parviendra à Québec que lundi. Et on attend de l'étudier avant de commenter et de savoir si le projet final fédéral correspond aux discussions qu'avaient eues à l'époque MM. Ryan et Charest. On avoue cependant, dans l'entourage du ministre québécois, avoir « un doute » quant aux intentions du fédéral.

À Ottawa, les réactions au projet n'ont pas tardé. La présidente de la Fédération canadienne des étudiants, Jane Arnold, estime que « des milliers d'étudiants ne pourront trouver un emploi cet été » à cause des réductions au pro-

gramme d'emploi d'été pour étudiants de niveau postsecondaire. La Fédération demande au gouvernement fédéral de procéder à des consultations avant d'aller de l'avant avec son programme et trouve injuste que le fédéral décide de jouer les étudiants du postsecondaire contre ceux du secondaire ou les décrocheurs en retirant à un groupe pour donner à un autre.

Libéraux et néo-démocrates ont spontanément dénoncé les mesures annoncées par Mme McDougall. Le député libéral Maurizio Bevilacqua a demandé à la ministre de cesser de pondre des mesures improvisées et de prendre au sérieux les graves problèmes que les jeunes étudiants connaissent aujourd'hui. Il croit que l'attitude de la ministre démontre jusqu'à quel point le gouvernement conservateur veut laisser à l'entreprise privée le soin de diriger la politique sociale au pays. Pour Howard McCurdy, porte-parole du NDP, le gouvernement présente encore des mesures vagues, un programme rapiéqué qui ne correspond pas du tout à la situation difficile actuelle des jeunes. « Quand on sait que le taux de chômage chez les jeunes va grimper à cause de la situation économique difficile, de dire M. McCurdy, le gouvernement vient couper un programme qui permet aux jeunes d'aller à l'université. »

Les Acadiens sur le point de jouer un tour à McKenna

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE PREMIER ministre Frank McKenna estime que la clé à l'impasse de l'accord du lac Meech est un engagement ferme de toutes les provinces à renforcer dans une prochaine ronde de négociation les droits des minorités linguistiques et d'accorder notamment le droit au gouvernement fédéral de faire la « promotion » de leurs droits.

C'est ce qu'a indiqué cette semaine le premier ministre du Nouveau-Brunswick alors que pour la première fois, il précisait le sens des démarches qu'il poursuit depuis l'automne dernier pour trouver le consensus qui permettra d'obtenir la ratification de l'accord du lac Meech.

M. McKenna, qui avait toujours été discret sur ce que pouvait signifier « l'accord parallèle » qu'il propose, a été obligé d'apporter ces précisions cette semaine dans l'espoir de convaincre les Acadiens de sa province d'attendre encore un peu avant de donner un appui sans réserve à l'accord du lac Meech, comme il est fort probable qu'ils le fassent aujourd'hui à l'occasion d'une assemblée spéciale de la Société nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick.

M. McKenna est intervenu pour souligner que cette prise de position le mettrait dans une position de négociation difficile puisque jusqu'ici il s'appuyait largement sur les revendications de la SANB. Les Acadiens devraient, a-t-il fait valoir, attendre au moins jusqu'à temps qu'il soit évident que la solution d'un accord parallèle est irréalisable. Il a alors précisé ce que pourrait être cet accord parallèle.

Ainsi, l'objectif premier serait d'obtenir que tous les premiers ministres acceptent de négocier un renforcement des droits des minorités dans une deuxième ronde de négociation constitutionnelle. De façon précise, on s'engagerait à attribuer au gouvernement fédéral et, si possible aux provinces, le pouvoir de « promouvoir » les droits de la minorité.

Par cette formule, on s'engagerait ainsi à combler ce qui semble pour les groupes minoritaires francophones une lacune importante à l'accord du lac Meech. Cet accord prévoit dans sa forme actuelle que les provinces et le gouvernement fédéral ont le devoir de « protéger » les droits des minorités linguistiques alors qu'il donne au Québec le pouvoir de protéger et « promouvoir » les droits des francophones.

Un deuxième élément de l'accord parallèle de M. McKenna serait l'enchaînement constitutionnel de l'égalité linguistique des deux communautés anglophone et francophone du Nouveau-Brunswick.

Au bureau de M. McKenna, on confirmait hier le sens des interventions du premier ministre, reconnaissant que le renforcement des droits des minorités est l'élément principal de toute solution à l'impasse constitutionnelle actuelle.

Pour que cela réussisse, il faut plus que des engagements sur un calendrier de négociation, a-t-on signalé en faisant allusion à une proposition du premier ministre de l'Ontario, David Peterson, qui ces derniers jours a soumis l'idée d'une conférence constitutionnelle sur les droits des minorités au mois d'août, une fois l'accord du lac Meech ratifié. Il faut, estime-t-on, s'entendre sur les objectifs précis de la négociation.

Les idées de M. McKenna et de M. Peterson sont assez semblables et de toute évidence se rejoignent. Notons que les deux hommes qui entretiennent des liens d'amitié personnels se voient en fin de semaine puisqu'avec leurs deux familles, ils passeront un week-end de ski. Au-delà des activités de loisir, ils aborderont le dossier constitutionnel, convient-on, non sans signaler que la situation n'est pas facile.

La position que prendra la SANB n'aidera pas à la négociation mais elle n'empêchera pas M. McKenna de poursuivre ses efforts, expliquait-on par ailleurs à son bureau. Le gouvernement actuel du Nouveau-Brunswick peut parler de façon légitime au nom des Acadiens ayant une forte représentation de cette communauté en son sein, fait-on valoir. De plus, insiste-t-on, il ne s'agit pas que de défendre les droits des Acadiens mais les droits de toutes les minorités linguistiques au Canada.

Le président de la SANB, Réal Gervais, devait indiquer cette semaine que les Acadiens ne voulaient pas par leur geste empêcher M. McKenna de promouvoir les droits des francophones et de rechercher un accord parallèle. À quatre mois de l'échéance finale pour la ratification de l'accord du lac Meech, les Acadiens ne veulent pas prendre de chance de voir un échec. Faute de pouvoir y apporter des amendements maintenant, les Acadiens estiment qu'il vaut mieux qu'il soit adopté que rejeté.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246
Téléc: 05-268656
Tél: (514) 934-0272

Les anglophones de Québec se défendent d'être une minorité opprimée

Ils donnent un appui inconditionnel à l'accord du lac Meech

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LA MINORITÉ anglophone de Québec demande aux anglophones des autres provinces de cesser de justifier leur opposition au bilinguisme et à l'accord du lac Meech par la prétendue oppression que vivraient les anglophones du Québec.

Le groupe *Voice of English Quebec* qui représente les 15 000 anglophones de la région de Québec a lancé cet appel hier, affirmant vivre une situation à l'opposé de l'oppression.

« La minorité anglophone de la région de Québec se considère privilégiée de vivre au sein de deux communautés linguistiques car ceci lui procure une richesse culturelle incomparable », ont ainsi déclaré David Blair et Deborah Hook, porte-parole de *Voice of English Quebec*.

« Nous voulons que les gens sachent que nous sommes heureux de vivre au Québec. Nous ne voulons pas, ont-ils poursuivi, être décrits comme une minorité opprimée par des gens de l'extérieur de la province qui justifieraient ainsi leur opposition à l'accord du lac Meech. »

L'attitude adoptée par certains Ontariens pour affirmer l'unilin-

guisme de leur province est une forme d'intolérance que les anglophones de Québec ne peuvent accepter, ont dit M. Blair et Mme Hook, laquelle est la présidente de l'organisme. À leur avis, cette intolérance risque de conduire à la décomposition du pays.

Voice of English Quebec craint les conséquences du rejet de l'accord du lac Meech. Il faut au contraire travailler à la ratification de cet accord qui ouvre la porte à l'évolution constitutionnelle du Canada.

Cet accord est « essentiel pour assurer un meilleur avenir à tous les Canadiens », croit *Voice of Quebec*

qui cette semaine a décidé de donner un appui sans réserves à cet accord qu'on veut voir ratifier tel qu'il est. Contrairement à Alliance Québec qui a déjà donné un appui nuancé et as-

sorti de réserves relatives notamment à la clause Nonobstant, *Voice of English Quebec* ne demande rien d'autre que la ratification de l'accord.

Au bout de chaque cigarette
Un seul filtre: vos poumons



Université de Montréal



**LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE
A CRÉÉ POUR VOUS PLUS DE**

**25 PROGRAMMES
DYNAMIQUES**

**BIEN ADAPTÉS À VOS
BESOINS PROFESSIONNELS**

Programmes ouverts à l'admission au printemps:

- Criminologie II
- Études individualisées
- Gérontologie
- Gestion des services de santé I et II
- Micro-informatique (I)
- Publicité
- Relations industrielles I et II
- Relations publiques
- Santé communautaire
- Santé et sécurité du travail
- Traduction II

Des certificats bien agencés peuvent vous mener à un baccalauréat ès arts ou ès sciences et vous aideront concrètement dans votre carrière.

VOUS APPRENEZ POUR AGIR

Vous êtes indécis dans votre démarche?

Nos conseillers en formation se feront un plaisir de vous guider dans votre choix de programme. Prenez rendez-vous au 343-6867.

(1) Microprogramme

DATE LIMITE D'ADMISSION:
Le 1^{er} mars 1990

INFORMATION:

Service d'accueil et de renseignements
3335, chemin Queen Mary
Rez-de-chaussée
(Métro Côte-des-Neiges)
Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 19h
le vendredi de 9h à 17h

ou téléphonez au
(514) 343-6090
1-800-363-8876

**APPRENDRE
POUR AGIR**



**JE N'AI PAS
ACHETÉ
AU SANCTUAIRE**

Pourquoi une vie de regrets
quand le choix est si simple?

Dans une résidence
du Sanctuaire, tout concorde
à assurer confort, beauté
et tranquillité. La qualité
de cet investissement
ne fait pas de doute.
Il faut se hâter pour profiter
du meilleur choix.

Les phases finales du Sanctuaire
assurent à leurs propriétaires
des années de vie agréable.
Venez visiter votre prochaine
résidence, celle qui témoignera
d'un choix judicieux.

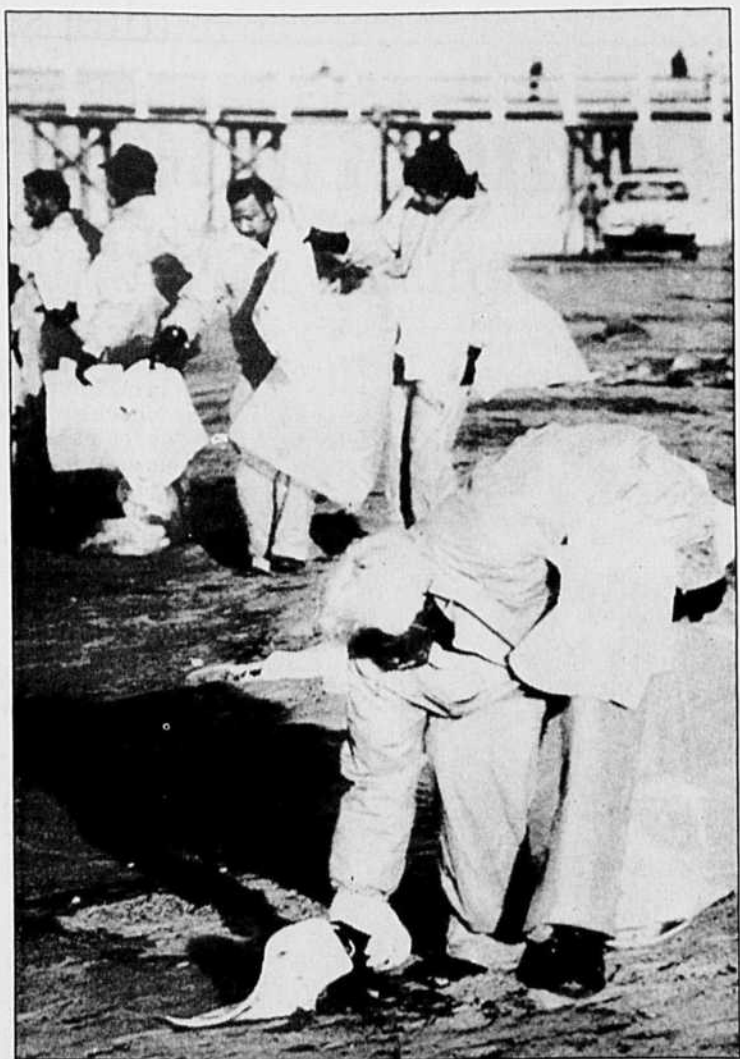
Le Sanctuaire du Mont-Royal:
le cadre de vie
de gens perspicaces.



le sanctuaire
du mont-royal

Bureau de vente
6100 Chemin Deacon,
Montréal
(514) 738-6000

A partir de 155 \$/pi.²



Aide bénévole
PHOTO AP

Plusieurs centaines de personnes munies de sacs en plastique, de pelles et de râteaux ont commencé hier à l'aube à nettoyer les plages de sable blond du sud de la Californie souillées par la marée noire provoquée par le pétrolier American Trader. Près de 2000 habitants de la région, à environ 55 km au sud de Los Angeles, se sont présentés à la mairie pour aider volontairement les quelque 300 employés chargés des opérations de nettoyage. Toute proche, la jetée d'Huntington, mentionnée dans plusieurs chansons des Beach Boys, près d'un estuaire qui abrite une importante réserve de faune et de flore, a été touchée sur une longueur de 1,6 km. Les côtes de Newport Beach, plage voisine d'Huntington qui s'ornent de quelques-unes des propriétés

les plus luxueuses de Californie, ont également été souillées par le pétrole sur une longueur de près de 10 km. Une vingtaine d'oiseaux aquatiques, en particulier des grèbes, sur la cinquantaine retrouvés sur le rivage, le plumage englué de brut, sont morts. Au moins un pélican brun a également été retrouvé mort. « Nous sommes sur les genoux après avoir ramassé le brut mêlé de sable et l'avoir mis dans des sacs », a raconté l'un des volontaires, qui ont commencé à travailler à la lumière des lampes torches alors que le jour n'était pas encore levé vendredi sur la Californie. Les opérations de nettoyage sont cependant beaucoup plus faciles en Californie et ont été organisées nettement plus rapidement que lors de la catastrophe de l'Exxon Valdez en Alaska en mars 1989, qui devait être à l'origine de la plus importante marée noire de l'histoire américaine.

Québec veut forcer les douaniers à inspecter les remorques de déchets

Louis-Gilles Francoeur

LE MINISTÈRE québécois de l'Environnement a entrepris de vider les sept camions de déchets américains, interceptés jeudi par la police municipale de Delson, pour déterminer s'ils contiennent des matières alimentaires ou périssables passibles d'interdit au Canada.

Cette inspection a pour but, a appris LE DEVOIR de source bien informée, d'obliger Ottawa à appliquer à la frontière les contrôles prévus dans la loi fédérale sur l'importation de denrées alimentaires, une loi sensée protéger le bétail et les humains contre l'importation de matières infectieuses. C'est pour l'instant une des avenues qu'exploire Québec pour forcer les autorités fédérales à regarder à l'intérieur des camions de déchets américains avant qu'ils ne

pénètrent au Québec.

Le problème, craignent les fonctionnaires de l'Environnement, c'est que les sept camions ne deviennent des apatrides comme la barge de déchets en mer. Les Américains ne voudront jamais les réintroduire chez eux et leur enfouissement est interdit au Québec.

Jeudi, la police municipale de Delson a intercepté sur son territoire sept camions-remorques de la compagnie Inways Transport, remplis de déchets provenant des États-Unis. Récemment, Télé-Métropole suivait des États-Unis jusqu'au Québec un camion de ce genre dont le chargement a disparu quelque part à Saint-Grégoire. En réalité, a appris LE DEVOIR d'une source locale, le camion en question a bel et bien été déchargé sur la ferme où Télé-Métropole a cessé de le suivre.

L'affaire de Delson renforce l'hypothèse qu'il existe au Québec un véritable réseau de vidangeurs de nuit

qui profitent du bas prix de l'enfouissement au Québec pour venir y déverser les poubelles de villes américaines aussi éloignées que New York. L'enfouissement coûte ici environ 10 \$ la tonne, parfois moins, ce qui fait qu'un « 40 tonnes » n'a besoin que de 400 \$ pour vider son chargement américain. Le même chargement coûterait aux États-Unis plus de 4000 \$. La différence permet aux vidangeurs de nuit (moonlighters) de payer le carburant et le salaire des camionneurs et, aux répartiteurs de ce trafic lucratif, d'empocher entre 1000 \$ et 1500 \$ du voyage.

Après avoir découvert que l'Estrie devenait la poubelle de l'Est américain l'an dernier, Québec a adopté un règlement interdisant l'enfouissement sur son territoire des déchets extérieurs à la province. Ce règlement provincial — que n'appliquent pas les douaniers fédéraux — n'interdit pas à un camion d'entrer au Qué-

bec avec des déchets américains : il lui interdit de vidanger ici son contenu.

C'est précisément ce qui provoque le cafoillage administratif actuel entre Québec et Ottawa dans l'affaire des sept camions-remorques de Delson. Québec ne peut que leur interdire de déverser leur contenu ici : il a donc affecté un membre de la police verte à leur surveillance.

Le ministère fédéral de l'Environnement se dit pour sa part impuissant dans l'état actuel de sa législation à intervenir avec efficacité.

L'affaire est d'autant plus à suivre que la municipalité de Delson, en interceptant les camions de Inways Transport, a entrepris ce type de surveillance en se basant sur ses propres règlements municipaux. Si d'autres municipalités affichent désormais une telle vigilance, les services provinciaux craignent d'être rapidement débordés...

La STCUM amorce une série de tests pour convertir ses autobus au gaz naturel

Louis-Gilles Francoeur

LA SOCIÉTÉ de transport de la communauté urbaine de Montréal (STCUM) est devenue hier la 7e ville d'Amérique du Nord à amorcer une série de tests en vue de faire passer sa flotte de 1701 autobus du diesel au gaz naturel, un combustible moins polluant.

La STCUM et Gaz Métropolitain ont en effet annoncé hier le début d'une série d'expériences qui vont permettre de tester une « trousse » de conversion qui rendra un certain nombre d'autobus « bi-énergétiques ». On vise par ce système à faire fonctionner les poids-lourds à 80 % au gaz naturel et, en cas de panne, de retard ou de longues distances, au fuel diesel plus polluant.

Les gains de cette conversion seraient de deux ordres : économiques et environnementaux.

Les analyses préliminaires permettent à la STCUM d'envisager des économies de 3000 \$ à 4000 \$ par an-

née par autobus converti à la bi-énergie. Globalement, l'économie pourrait s'élever à 7 millions \$.

L'affaire ne serait pas mauvaise non plus pour Gaz Métropolitain. Les autobus de la STCUM représentent un potentiel de vente de 1,8 milliard de pieds cubes annuellement dans l'hypothèse où les autobus fonctionneraient au gaz 80 % du temps.

On comprend dès lors que Gaz Métropolitain ait décidé d'investir 169 000 \$ dans ce projet si alléchant pour ses actionnaires d'autant plus que les contribuables paieront l'autre moitié de la note via les budgets respectifs des deux ministères des Transports. Quant à la STCUM, elle fournira quelques autobus et son expertise pour l'expérience.

Les tests annoncés hier vont durer 15 mois. S'ils sont concluants, le système mécanique et informatique d'alimentation des autobus se retrouvera en « Phase 3 et 4 » sur un certain nombre d'autobus en service.

Une partie de l'expérience servira à déterminer dans quelle mesure ce nouveau système réduit la pollution

urbaine d'autant plus que les diesels, contrairement à la croyance populaire, figurent en tête de liste des moteurs polluants. Les hydro-carbures aromatiques polycycliques (HAP) présents dans les fumées noires des diesels sont aussi cancérigènes, voire davantage, que les dioxines et furanes engendrés par une combustion incomplète de BPC.

Les systèmes d'alimentation au gaz naturel qu'on va tester sur les autobus de la STCUM devraient, selon les évaluations des experts, réduire de 30 % les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et de moitié, celles de monoxyde de carbone (CO). Le système pourrait réduire à presque rien les rejets de poussières contenant les dangereux HAP. Et la contribution de la flotte de transport

métropolitain aux pluies acides par les oxydes de soufre serait réduite à presque rien.

Gaz métropolitain ne met plus l'accent comme autrefois sur la conversion des véhicules personnels au gaz même si les gains économiques et environnementaux sont, en principe, aussi intéressants de ce côté. Pour des raisons de rentabilité évidentes, la compagnie se concentre sur les flottes commerciales. Jusqu'ici, certaines villes ont ainsi modifié les systèmes d'alimentation de leurs véhicules de travail. Et des compagnies comme Purolator font un usage intensif de ce carburant plus propre. Mais les grandes flottes comme celles d'Hydro-Québec et de Bell Canada n'ont pas encore fait le saut.

Aucune plainte n'a été logée contre le juge Dionne

PLUSIEURS ORGANISMES ont réagi vivement hier à des propos attribués au juge Denys Dionne pendant un procès tenu il y a un an, mais le Conseil de la magistrature n'a cependant été saisi d'aucune plainte en bonne et due forme.

Le Conseil du statut de la femme et l'opposition officielle à l'Assemblée nationale ont réclamé du ministre de la Justice, Gil Rémillard, qu'il porte lui-même cette plainte, ainsi que le lui permet la Loi sur les tribunaux judiciaires.

Le ministre était en voyage en Alberta hier. Ses conseillers l'ont informé de la situation, mais il n'a encore formulé aucun commentaire.

Radio-Canada annonçait jeudi que la consultation des notes sténographiques d'un procès pour voies de fait graves et port d'armes permettait de constater que le juge Dionne, de la Cour du Québec, avait déclaré sur le siège que « comme on dit, toute règle est faite comme une femme, pour être violée ».

Le juge n'a pu donner sa version des faits puisqu'il est en vacances à l'extérieur du pays jusqu'à la mi-février.

Le juge en chef de la Cour du Québec, Albert Gobeil, qui dispose lui aussi du pouvoir de porter plainte, s'était absenté hier pour assister à des funérailles.

La Loi sur les tribunaux judiciaires précise en outre que le Conseil de la magistrature reçoit et examine les plaintes portées par toute personne contre un juge et lui reprochant un manquement au code de déontologie.

La semaine dernière, le Conseil avait blâmé le juge Dionne pour des propos tenus sur le siège en septembre 1988.

Ancien président de la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO), le juge avait comparé le milieu syndical au crime organisé. C'est la FTQ qui avait alors porté plainte au Conseil.

Mme Suzanne Lévesque, membre du cabinet du ministre de la Justice, a indiqué que le Conseil, en cas de récidive ou d'acte dérogatoire très important, peut recommander la destitution d'un juge. Pour y donner suite, le ministre doit s'adresser à la Cour d'appel.

Le secrétaire du Conseil de la magistrature, le juge Bernard Tellier, a indiqué qu'en 11 ans d'existence, l'organisme n'a encore jamais formulé de telle recommandation.

Estimant qu'en tant qu'organisme il ne pouvait porter plainte, le Conseil du statut de la femme a néanmoins écrit au Conseil de la magistrature en affirmant que de telles paroles constituent « une incitation à la violence et une banalisation de ce qui, en soi, est un acte criminel à l'égard d'une femme ».

L'opposition officielle note pour sa part que « le juge Dionne nous avait habitué à des écarts de conduite mais ses propos misogynes constituent la goutte qui fait déborder le vase ».

Enfin, la Ligue des droits et libertés va plus loin : elle demande carrément la démission immédiate du magistrat.

EN BREF...

Polytechnique : le rapport s'en vient

Le rapport d'enquête de la police de la CUM sur les agissements ayant conduit à la tuerie du 6 décembre à l'École polytechnique est en voie de rédaction et sera remis au coronar Theresa Sourour le 16 ou le 19 février prochain. Mme Sourour a indiqué hier que les policiers avaient demandé une semaine de plus pour s'acquitter de cette tâche. Il leur reste à mettre en forme les renseignements colligés, a-t-elle indiqué.

Journée d'études à la STRSM

Les employés d'entretien de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal tiendront demain une journée d'étude afin de déterminer quels services essentiels ils entendent maintenir en cas de reprise de la grève. Le Conseil des services essentiels a convoqué ce matin le syndicat afin de connaître ses intentions quant aux services qui seront offerts à la population au cours de cette journée d'étude. Le DEVOIR a cependant appris que le syndicat a l'intention de ne donner aucun service demain. Il réagira en cela aux intentions annoncées par la direction de la société de recourir notamment à la sous-traitance pour offrir le plein service d'autobus en cas de reprise de la grève. Le syndicat s'estime ainsi privé de tout rapport de force. C'est d'ailleurs ce contexte qui a amené l'exécutif à convoquer ses membres demain.

Propos authentique d'un client pour la St-Valentin

«Ma chérie, le 14!
je te reçois à la maison.
J'ai tout commandé chez
Anjou-Québec pour te plaire.»

ANJOU QUÉBEC

La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier
1025, rue Laurier ouest

Notre qualité fait notre renommée
272-4065 272-4086

Chocolats inédits pour la St-Valentin

CHAGALL LE NARRATEUR

Trois suites de gravures

Les Âmes mortes/Daphnis et Chloé/La Bible

Exposées au Musée des beaux-arts du Canada, à Ottawa, du 16 février au 15 avril 1990

Exposition regroupant des eaux-fortes et des lithographies choisies de Marc Chagall, artiste du XX^e siècle. Les talents d'imager de Chagall enluminent brillamment et de façon mémorable trois classiques de l'imagerie littéraire.

Cette exposition a été rendue possible grâce à la généreuse collaboration de Bramalea Limitée et d'Asfeld-Martin.

Parallèlement à cette exposition, les Services éducatifs présentent un programme d'activités. Renseignements: (613) 990-8049.

Musée des beaux-arts du Canada National Gallery of Canada

380, promenade Sussex Ottawa (Ontario) K1N 9N4 (613) 990-1985



À midi, l'été. Lithographie couleur tirée de Daphnis et Chloé, 1961, don de Félix Quinet, d'Ottawa, à la mémoire de Joseph et Marguerite Liverant © Marc Chagall 1990/Vis-Art

VOYAGES

POUR
RENSEIGNEMENTS
ET
RÉSERVATIONS,
CONTACTEZ
**JOHANNE
GUIBEAU**
842-9645

EUROPE	
Paris, aller et retour	3995
Paris, aller simple, à partir de	2255
Londres	4295
Bruxelles	3795
Montréal-Nice, à partir de	4795
Nantes	3995
Montréal-Toulouse, Lyon, Londres, à partir de	3995
Guadeloupe, Martinique	2995
AIR FRANCE - KLM - SABENA - NATIONAIR	
AIR CANADA - AIR TRANSAT - WARDAIR	
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE	
ACHAT - RACHAT	
LOCATION - VENTE	
Transport automobile / Europe	
Permis international	
Location app. / Côte d'Azur	
Billets train et Eurail Pass	
Air Auto - Citroën 2 CV	4995
• 12 CV	5995
• 16 CV base	7995
• 16 CV RS aut.	14495
• 16 CV Turbo	13995
• Renault 5 Spring	6195
• RS aut.	12995
• R16 STS	10195
• R21 TS	12595
• Peugeot 205 J16	6995
• 209	9795
• F405	12595
Choix: automatique camping-car Prix spéciaux sur Bruxelles	
VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES	
Avion - bateau - billets pour croisières/ Eurailpass pour chemin de fer européens. Forfaits vers Hawaï et Cuba - Les Antilles et les Caraïbes	
SPECIAL-AUTO	
TOURING CLUB DE FRANCE	
1470, rue Peel (métro Peel), suite 721	
Tél.: 281-1040 Permis du Québec	

Permis du Québec

**VOYAGES
CANADA-CHINE** (514) 376-4282

華夏

Chine Express — 15 jours: 2 995\$ + taxes

Chine Classique — 21 jours: 3 395\$ + taxes

Départ à partir d'avril 1990

Présentation de M. Sun Ting Yuan, professeur à l'Université de Montréal
À Montréal, mercredi le 28 février et mardi le 13 mars à 19h30 (réserver S.V.P.)

Chine classique de luxe — 22 jours: 3 895\$ + taxes

Départ le 9 juin, accompagné par madame Louise Roy
professeur d'histoire et de civilisation chinoise.

PORTUGAL

**Ce qu'il vous faut
pour BIEN
réaliser vos vacances**

ÉTANT LES SPÉCIALISTES DU MONDE LATIN, NOUS
AVONS LES PROGRAMMES ET LES SERVICES QUE VOUS
CHERCHER. EXEMPLE: "CONNAISSEUR"

2 semaines **867\$** par personne
occupation double

Vol, voiture, hébergement flexible, taxes et frais de
services inclus.

LE NOM DIT TOUT!

CONSULTEZ VOTRE
AGENT DE VOYAGE

**MONDE LATIN
TOURS**

**12P
AIR PORTUGAL**
PERMIS DU QUÉBEC

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Études arabes
Études est-asiatiques
Études italiennes
Études latino-américaines
Études néo-helléniques
Études québécoises
Études russes et soviétiques

Des programmes multidisciplinaires tout indiqués pour étudiants, journalistes, hommes d'affaires, fonctionnaires, professionnels ou coopérants.

Pour recevoir le dépliant et le formulaire d'admission, téléphoner au (514) 343-7327.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Gorbatchev a franchi le Rubicon démocratique

Le plénum de février 1990 : trois jours qui auront ébranlé le communisme soviétique

François Brousseau

« GORBATCHEV enterre Lénine », clame un journal italien, *La Repubblica* de Rome. C'est la « Révolution de février », titre le collègue français *Libération*, dans un allusion à la révolution bourgeoise de 1917, enterrée huit mois plus tard par les bolchéviques. Pour le *New York Times*, c'est la fin du « le communisme par décret », et sans doute la fin du communisme tout court, sous l'égide d'un magicien nommé « Gorbatchev-Houdini ».

L'ACTUALITE

Continuant sur la spectaculaire lancée des événements à l'Est depuis un an, l'URSS, à son tour, a franchi le Rubicon cette semaine. Un point de non-retour qu'avaient déjà, l'an dernier, laissé loin derrière eux la plupart des pays d'Europe centrale, en s'inclinant encore une fois devant la réalité : le « rôle dirigeant » du Parti communiste est devenu une coquille vide dans une société soviétique pourtant modelée, sept décennies durant, par sa mainmise absolue.

En conséquence, la garantie constitutionnelle de la dictature du parti sur la société — le fameux « article 6 » de 1977 — est morte le 7 février 1990 de sa belle mort. Il n'y a pas deux mois pourtant, le leader soviétique avait pesé de tout son poids pour que la Chambre des députés élude le débat sur cette clause constitutionnelle.

Aujourd'hui, le jeu de Gorbatchev apparaît plus clairement : il désirait que le Parti lui-même, et non le parlement, donne, le premier, le signal de son hara-kiri. Quitte à retourner, ensuite seulement, aux autorités législatives, pour rendre la décision officielle.

Dans ces trois jours qui ébranlèrent le communisme soviétique, les 250 membres du Comité central — bastion traditionnel du conservatisme dans les systèmes politiques de type léniniste — ont bien sûr protesté, rechigné, manoeuvré, s'en prenant directement ou par la bande au grand fossyeur du marxisme-léninisme. Ils ont contre-attaqué, non pas sur les statuts du parti — car de ce côté, on ne leur accordait plus aucune chance —, mais sur deux questions politiques : la propriété privée et la réunification de l'Allemagne, cette dernière assimilée à « un second Munich ».

Mais rien n'y a fait : de plénum en plénum, selon un processus maintenant bien connu des soviétologues depuis l'arrivée aux commandes de Mikhaïl Gorbatchev, la tempête ambiante et les crises périodiques d'insubordination internes aboutissent systématiquement à un renforcement des pouvoirs du capitaine. Sans pour autant que les éléments ne s'apaisent sur le front extérieur : tornade nationaliste, crise économique...

« Gorbatchev a démontré jusqu'à maintenant une habileté consommée à retourner en sa faveur ses échecs et les critiques qui lui sont adressées », fait observer le soviétologue Luc Duhamel, de l'Université de Montréal. « Mais pourra-t-il continuer à le faire indéfiniment ? Chose certaine, il a aujourd'hui gagné la partie sur le plan institutionnel. Le passage à la démocratie est en principe acquis. Mais d'autres défis l'attendent ».

Quant au passage à un régime présidentiel, dont le principe a aussi été adopté lors de cette réunion historique, il est selon M. Duhamel l'expression de la volonté de Gorbatchev de « se placer au-dessus des partis ». Car il reste malgré tout, opine le soviétologue, « plus populaire » qu'un PCUS discrédité, malgré ses propres ennuis d'image à l'intérieur de l'URSS, qui contrastent radicalement avec l'immense popularité du personnage à l'étranger.

Ce choix donnerait *a posteriori* un certain fondement aux rumeurs d'avant le plénum, qui avaient fait état d'une démission de Gorbatchev des instances partisans, démission à la suite de laquelle il se serait retranché dans le seul contrôle des institutions étatiques.

Ces rumeurs étaient peut-être, après tout, simplement prématurées tout en étant fondées, laisse entendre M. Duhamel : si tant est que le PC soviétique est voué à la banalisation dans le pluralisme, une présidence « dé-communisée », taillée sur mesure pour Mikhaïl Gorbatchev, se profile logiquement à l'horizon, fait-il valoir.

Pour obtenir l'aide économique de l'Occident — motivation profonde, selon M. Duhamel, de toute la politique de Gorbatchev —, le leader soviétique « a fait des concessions en cascades », qui étaient peut-être tactiques au début, mais qui ont progressivement abouti à « une véritable conversion au pluralisme ».

Cette conversion, ce long chemin de Damas de la tête pensante de l'empire soviétique, ont été spectaculairement confirmés cette semaine par la rupture formelle avec le principe léniniste fondamental du « rôle dirigeant du parti ».

Mais « dès mars 1989, tient à dire M. Duhamel, c'était joué ». Mar. 1989, faut-il le rappeler, c'est la date des premières élections semi-libres en URSS, qui avaient donné le signal de départ du « nettoyage » des dirigeants conservateurs locaux. Un nettoyage qui se verra accéléré dans les prochaines semaines, avec les élections dans les Républiques, les dis-

tricts et les municipalités, vraiment libres celles-là, qui ouvriront définitivement la voie au multipartisme formel.

L'arrêt de mort de la « ligne centriste » — démocratisation prudente, perestroïka économique, décentralisation graduelle et cahoteuse de l'économie, préservation d'une dictature « douce » du parti unique — été signée mercredi à Moscou.

De l'avis général, l'actuelle croisée des chemins ne laissait plus le choix à Gorbatchev. Le retour violent à la « discipline », pour ramener un ordre désormais révolu, était écarté. Et la ligne centriste ayant exacerbé les tensions économiques et nationales, mécontenté tout le monde, il ne restait donc à la direction soviétique qu'une alternative : la rupture brutale avec l'ordre ancien. Les « radicaux » l'ont emporté, Mikhaïl Gorbatchev ayant rejoint leur camp.

Mais, selon une brochure de spécialistes de l'URSS interviewés cette semaine par le *New York Times*, si la destruction de l'ordre ancien semble aujourd'hui acquise en URSS, la construction d'un ordre nouveau et harmonieux apparaît, pour dire le moins, comme une autre paire de manches.

« Ce qui est le plus probable, a ainsi déclaré Zbigniew Brzezinski, spécialiste du monde communiste et ancien conseiller de Jimmy Carter, c'est une longue, très longue période de démocratisation dans le chaos, plutôt que la démocratie proprement dite ».

Le professeur Richard Pipes, de l'Université Harvard, entrevoyait quant à lui le repli des dirigeants soviétiques sur la seule Russie, et une recomposition politique autour trois grandes tendances : nationalistes anti-occidentaux, chrétiens-démocrates et socio-démocrates.

Adam Ulam, autre grand spécialiste de Harvard, n'est pas d'accord et n'entrevoit pas, dans d'hypothétiques formations politiques « à grande échelle, une menace réelle pour le Parti communiste. Ce qui est vraiment dangereux, pense-t-il, c'est la montée nationaliste et l'alliance des néo-staliniens avec l'extrême-droite slavophile russe. Mêmes craintes chez Stephen Cohen de l'Université Princeton, qui ne voit rien de bon « avant une ou deux générations ».

Presque seule dans ce concert à majorité pessimiste, Ellen Mickiewicz, politologue à l'Université Emory, pense que « la construction d'une véritable démocratie parlementaire a commencé » en URSS.



PHOTO AP

« Il faut accélérer les réformes », n'a cessé de répéter Mikhaïl Gorbatchev à tous ses interlocuteurs.

La future loi électorale consacrera le pluralisme

Selon Vadim Zagladine, la conversion des autorités soviétiques à la démocratie est totale et définitive

PARIS (AFP) — M. Vadim Zagladine, conseiller diplomatique de M. Mikhaïl Gorbatchev, a indiqué hier au cours d'un débat télévisé qu'une nouvelle loi électorale allait être promulguée en URSS pour permettre des élections véritablement démocratiques et l'émergence d'une société civile.

Selon M. Zagladine, qui est intervenu à plusieurs reprises au cours d'un débat général consacré aux bouleversements en Europe de l'Est, sur la télévision privée française TF1, le document final du récent Comité

central à Moscou, qui va être incessamment publié, affirme la nécessité d'une accélération de la perestroïka.

M. Zagladine, qui s'exprimait en français depuis Moscou, a affirmé qu'il n'y aurait plus jamais d'intervention militaire soviétique à l'extérieur comme il y en a eu dans le passé en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Afghanistan et que cette attitude était déjà entrée dans les faits comme on avait pu la constater au cours des derniers mois lors des événements d'Europe de l'Est.

M. Zagladine a affirmé que la démocratie, le pluralisme, les droits de l'homme, le multipartisme étaient des valeurs que l'Union Soviétique faisait désormais siennes et que le document du comité central contenait beaucoup de précisions sur cette orientation.

« Nous laissons avec notre passé stalinien nos préjugés concernant la social-démocratie », a-t-il dit. « Nous voulons renoncer à tout ce qui a déformé notre vie et créer la société civile que le stalinisme a empêché de faire. Après la glasnost et la démocratisation, nous allons vers une démocratie qui permettra de résoudre les problèmes nationaux », a-t-il ajouté.

Au cours du débat, centré sur la réussite ou l'échec de M. Gorbatchev, sur les risques de guerre ou les chances de paix, et sur les conséquences de la réunification allemande, à partir de trois scénarios alternatifs (rose ou noire), M. Zagladine s'est retrouvé à plusieurs reprises en harmonie sur les perspectives ouvertes en Europe, avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Roland Dumas, qui a proposé « deux

mois pour réfléchir et six mois pour agir ».

Pour M. Dumas, « l'URSS a fermé la porte de l'époque du léninisme ». « En 1985 déjà, M. Gorbatchev parlait de la social-démocratie comme il en parle aujourd'hui », a-t-il dit. Confiant en la réussite de M. Gorbatchev, M. Dumas a estimé que « pour résoudre les problèmes de nationalités, de structures de l'État et de l'économie, il lui fallait du temps ». « Je trouve qu'il gère bien son temps », a-t-il dit.

Répondant à une théorie de Marie-France Garraud, selon qui l'URSS recherche la « finlandisation » de l'Europe, M. Zagladine a déclaré que l'URSS voulait « une Europe de la coopération ».

M. Dumas a estimé que 1990 pouvait être « l'année de la paix et du désarmement en Europe » mais qu'il ne fallait pas que « les secousses à l'Est affectent la communauté européenne, le seul élément nouveau majeur en Europe depuis la Deuxième Guerre mondiale ».

Autre participant prestigieux au débat, l'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt s'est voulu rassurant sur la question de la réunification allemande : « Personne en Allemagne ne veut revenir en arrière en ce qui concerne la construction européenne », a-t-il dit. Il a estimé que le seul danger existant en Europe était le risque d'une décomposition de l'URSS qui « retomberait sur nous ». « Si Gorbatchev ne se maintenant pas, les militaires prendraient sans doute la relève mais cela ne créerait pas forcément une situation dangereuse en Europe », a-t-il ajouté.

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

CONTACTEZ

CHRISTIANE LEGAULT

842-9645

MAISON D'ENSEIGNEMENTS

INSTITUT CATHOLIQUE DE MONTRÉAL

Ecole privée pour la formation et le perfectionnement des maîtres

Baccalauréat ès Sciences — Major en éducation — Mineur en enseignement préscolaire et primaire

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

icm

2715, Ch. de la Côte Ste Catherine
Montréal, Québec H3T 1B6
(514) 735-4881

INSTITUT CATHOLIQUE DE MONTRÉAL

Tu désires faire carrière dans l'enseignement au préscolaire ou au primaire?

Tu souhaites devenir un professionnel de l'éducation, un éducateur cultivé, un enseignant catholique?

Tu veux un milieu de vie respectueux de tes valeurs spirituelles et religieuses?

CHOISIS: ICM
2715, Ch. de la Côte Ste-Catherine
Montréal, Québec H3T 1B6
(514) 735-4881

camp d'été
du Collège Français



Camp de vacances pour garçons et filles de 6 à 16 ans

- SPORT & PLEIN AIR
- VIE À LA FERME
- ÉQUITATION
- TENNIS — CANOTAGE
- IMMERSION ANGLAISE
- CAMP SEMAINE DE RELÂCHE
- CAMP CONGÉ DE PÂQUES

MONTRÉAL (COLLÈGE FRANÇAIS)
(514) 495-2581
STE-HELENE-DE-CHESTER
(819) 382-2332 — 382-2300

OUI, JE DESIRE RECEVOIR VOTRE DEPLIANT

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____

PROV. _____ CODE _____

CAMP DE VACANCES INTERNATIONAL
ALTITUDE 2001
STE-HELENE-DE-CHESTER G0P 1H0

VICTORIN

MARIE-



MOI, J'ÉTUDIE EN PREMIÈRE CLASSE!

Avec des profs qui s'intéressent vraiment à nous, avec des programmes d'études variés et des résidences sur le campus, Marie-Vic c'est vraiment la première classe des collèges!

C'EST UN DÉPART...

Les journées portes ouvertes, du samedi 10 février de 10 h à 16 h et du mardi 13 février de 16 h à 21 h, c'est le temps ou jamais de faire le tour du monde... de Marie-Vic!

Vous pouvez connaître immédiatement la réponse à votre demande d'admission car nous faisons sur place l'étude de votre dossier scolaire.

(En Musique et en Techniques d'éducation spécialisée, il faut attendre les résultats des tests.)



7000, rue Marie-Victorin,
Montréal (Québec) H1G 2J6
Tél.: (514) 325-0150



À L'AFFICHE AU QUIMETOSCOPE
DU 12 AU 18 FÉVRIER 1990
CONSULTEZ L'HORAIRE OU
COMPOSEZ 525-8600
Distribution Cinéma Libre

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Libérations au Nicaragua

MANAGUA (Reuter) — Le Nicaragua a remis en liberté, hier, 1190 prisonniers politiques, en gage de paix dans l'optique des élections générales du 25 février. Les détenus — 1151 reconnus coupables d'appartenance à la Contra, ou de collaboration avec elle, et 39 ayant appartenu à la garde de l'«ex-dictateur Anastasio Somoza» — ont été relâchés lors d'une cérémonie à la prison de Tipitapa, près de Managua. Habillés de vêtements fournis par la Croix-Rouge internationale, ils ont défilé, un par un, pour recevoir un certificat attestant leur libération. Ils sont ensuite montés à bord d'autobus pour être emmenés chez eux. La cérémonie a été suivie par des observateurs étrangers, des diplomates et des membres du gouvernement. Le président Daniel Ortega était, fait inattendu, absent. Selon des membres du gouvernement, cette libération purge les prisons nicaraguayennes de tous les prisonniers politiques. Ortega avait annoncé en janvier son intention de libérer ces détenus dans le cadre du processus de paix et de réconciliation nationale.

Reagan sur vidéo

WASHINGTON (AP) — L'ancien président Ronald Reagan témoignera pour John Poindexter dans l'affaire de l'Irangate, mais sur une bande vidéo. Les avocats de l'ancien président ont annoncé que ce dernier avait accepté de faire une déposition à Los Angeles le 16 février, soit quatre jours avant le début du procès de l'amiral John Poindexter, ancien président du Conseil national de Sécurité. Ce dernier est accusé de dissimulation, d'obstruction envers le Congrès et de falsification de documents dans le scandale de l'Irangate, la vente d'armes à l'Iran en échange de la libération d'otages américains au Liban. «L'ancien président reconnaît que la déposition sur enregistrement vidéo fournira un mécanisme approprié pour protéger les informations de sécurité nationale sensibles et classifiées et les délibérations confidentielles», ont déclaré les avocats de M. Reagan.

Discussions sino-soviétiques

PÉKIN (Reuter) — La Chine et l'Union soviétique ont entamé hier à Pékin une seconde série de discussions sur la réduction de leurs forces le long de leur frontière commune, a-t-on appris de source diplomatique soviétique. Ces pourparlers devraient se terminer le 22 février. Des délégations chinoise et soviétique s'étaient déjà rencontrées en novembre dernier pour discuter de cette question. La Chine et l'URSS ont 6500 km de frontière commune le long de laquelle sont stationnés, selon les services de renseignements occidentaux, 750 000 soldats soviétiques et 1,3 million de soldats chinois.

Les musulmans observent la loi

LONDRES (AFP) — Deux responsables musulmans britanniques, au premier rang des dirigeants de la campagne menée contre Salman Rushdie, ont indiqué hier qu'ils continueraient à se conformer à la loi britannique, tout en réaffirmant leur hostilité à l'égard de l'auteur des Versets sataniques. Le Dr Kalim Siddiqui, directeur de l'Institut islamique de Londres, a estimé que la peine de mort prononcée contre Salman Rushdie, confirmée hier par les autorités iraniennes, n'était pas «une menace de mort, mais une sentence, qui sera exécutée par l'autorité politique et judiciaire islamique, pas par des citoyens privés». Mais, a-t-il poursuivi à l'antenne de la BBC, «nous ne sommes pas là pour rassurer M. Rushdie, nous sommes très, très en colère». Sher Azam, porte-parole du Conseil des mosquées de Bradford, a de son côté affirmé à une radio de la BBC que les Musulmans de nationalité britannique se conformeraient à la loi de leur pays.

Cambodge

NATIONS UNIES (Reuter) — Les représentants des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies se réuniront demain et lundi à New York pour examiner le rôle de l'organisation dans le règlement du conflit cambodgien, a annoncé jeudi un porte-parole de l'ONU. Déjà, les 15 et 16 janvier, les représentants des Etats-Unis, de l'Union soviétique, de la Chine, de la France et de la Grande-Bretagne s'étaient mis d'accord à Paris sur les grandes lignes d'un plan de paix pour le Cambodge, où une coalition conduite par l'ancien monarque, le prince Norodom Sihanouk, lutte contre le gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh. Lors de cette dernière réunion, les Cinq étaient tombés d'accord pour que l'ONU supervise de futures élections au Cambodge et y assure la sécurité pendant la période transitoire.

Bush veut une Allemagne « associée » à l'OTAN

d'après AFP et Reuter

LES ETATS-UNIS du président George Bush accepteraient qu'une Allemagne réunifiée ne soit pas membre à part entière de l'OTAN, mais tiennent à ce qu'elle reste « associée » à l'Alliance atlantique.

Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue d'entretiens avec le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze, l'envoyé du président à Moscou, le secrétaire d'Etat James Baker a déclaré : « Les Etats-Unis ne sont pas en faveur d'une Allemagne réunifiée qui soit neutre, mais nous défendons l'idée d'une appartenance à l'OTAN, ou d'une association (avec l'Alliance atlantique) ».

Il a ajouté que Washington ne changeait pas en cela de position et continuait de préférer voir une Allemagne réunifiée membre de l'OTAN, comme c'est actuellement le cas de la RFA. La RDA appartient au Pacte de Varsovie.

L'agence Tass a cependant rejeté, hier, l'éventualité d'une Allemagne réunifiée membre de l'OTAN, contredisant ce faisant ce qu'avait déclaré l'avant-veille le ministre des Affaires étrangères soviétiques, Edouard Chevardnadze.

Selon Tass, l'opinion publique soviétique ne peut ni comprendre

ni accepter que l'Allemagne réunifiée puisse appartenir à l'OTAN.

De son côté, le ministre polonais des Affaires étrangères a déclaré hier qu'il jugeait dangereuse la perspective d'une Allemagne réunifiée neutre.

« Neutralité égale isolement. Je vois dans la neutralité un danger, le danger d'un grand Etat au coeur de l'Europe, coupé de divers liens », a déclaré Krzysztof Skubiszewski au cours d'une conférence de presse.

Le ministre, qui revenait d'une visite de quatre jours en RFA, a dit avoir parlé au Chancelier ouest-allemand Helmut Kohl et à son ministre des Affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher de la nécessité de « clarifier les frontières allemandes ».

La réponse de Genscher a, selon lui, été très claire : « Par union, nous voulons dire la République fédérale, la République démocratique et Berlin. Rien de plus, rien de moins. Les frontières ne bougeront pas ».

Enfin, le ballet diplomatique européen se poursuit aujourd'hui, alors que M. Helmut Kohl, chancelier de la République fédérale allemande, arrive à Moscou pour y « vendre » ses idées sur la réunification.

Convergence à Moscou

Accord bilatéral sur l'élimination des armes chimiques ■ Baker et Chevardnadze avancent sur tous les tableaux

MOSCOU (AFP) — Négociateurs américains et soviétiques sont convenus hier d'une élimination progressive de leurs stocks d'armes chimiques, ont fait des « progrès substantiels » vers un accord START et rapproché leurs positions sur le désarmement conventionnel, a annoncé à Moscou le secrétaire d'Etat James Baker.

Au cours de trois jours de discussions, ils ont réglé en principe deux des trois obstacles à la conclusion d'un traité START réduisant de 50 % les arsenaux stratégiques qu'ils avaient été chargés de régler à Moscou, a ajouté M. Baker lors d'une conférence de presse dans la nuit de vendredi à samedi. Des progrès inattendus ont été réalisés sur un quatrième point, encore plus délicat, celui des missiles de croisière lancés depuis la mer, a-t-il dit.

Le président Mikhaïl Gorbatchev a également fait une contre-proposition sur la réduction des troupes américaines et soviétiques en Europe, que le secrétaire d'Etat va soumettre aux ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, demain à Ottawa.

Une déclaration conjointe sur le désarmement chimique doit être publiée dans les prochaines heures, a indiqué M. Baker au terme d'une négociation marathon. Elle prévoit dans un premier temps la destruction d'une partie substantielle des

stocks d'armes chimiques des deux superpuissances, avant même la conclusion d'une convention interdisant ces armes en cours de négociation à Genève.

Dans les huit ans qui suivront la signature d'un traité multilatéral, Moscou et Washington ne conserveraient qu'une partie infime de leurs stocks, le restant devant être éliminé dans les deux années suivantes, une fois que tous les Etats capables de produire des armes chimiques auraient ratifié la convention.

Dans le cadre des négociations sur la réduction des forces conventionnelles en Europe, M. Gorbatchev a contré une proposition du président George Bush limitant à 195 000 hommes les troupes américaines et soviétiques en Europe centrale.

Cette proposition permettrait aux Etats-Unis de conserver 30 000 hommes de plus dans le reste de l'Europe. Le président soviétique a demandé que la limite soit — pour toute l'Europe, et pas seulement en Europe centrale — de 195 000 ou de 225 000 hommes de part et d'autre.

Les Etats-Unis ont trouvé la proposition « très intéressante », a déclaré M. Baker. Il a ajouté qu'il allait consulter les alliés de l'OTAN, la réduction des forces conventionnelles en Europe étant négociée entre les 16 membres de l'Alliance atlantique et les 7 du Pacte de Varsovie. Selon lui, le principal obstacle restant à la

conclusion d'un traité CFE cette année est celui des avions de combat.

Dans les négociations START, les deux parties ont conclu un accord de principe sur les missiles non déployés et un autre sur le codage des données transmises lors des tirs d'essais de missile, a indiqué le secrétaire d'Etat.

Le premier dossier consiste à fixer des limites aux différentes catégories de missiles qui ne sont déployés ni dans leurs silos ni sur leurs lanceurs. Le second empoisonne les négociations stratégiques depuis 1972, les Etats-Unis accusant l'URSS de coder, lors des essais de missiles, des données nécessaires à la vérification du respect des traités.

Les deux délégations ont réglé « à 75, 80 % » un troisième dossier, celui des missiles de croisière aéroportés (ACLM), un seul point devant être transmis aux experts qui négocient à Genève, a poursuivi M. Baker.

Plus surprenant, Américains et Soviétiques sont parvenus à « un accord pratiquement irrévocable » qui exclura d'un traité START les missiles de croisière lancés depuis la mer (SCLM), en se contentant de « déclarations » sur leurs positions respectives, a-t-il dit. « C'est très important parce que la question des SCLM a été un obstacle majeur à la conclusion d'un traité START pendant très longtemps », a déclaré le secrétaire d'Etat.

La torture reste étendue malgré un certain recul

Le Chili, la Chine, l'Afrique du Sud, le Salvador et le Nicaragua figurent au banc des accusés de l'ONU

GENÈVE (AFP) — La torture reste un « phénomène commun » dans le monde, même si le nombre des pays où elle est pratiquée « systématiquement » est en diminution, constate un rapport de la Commission des droits de l'homme des Nations unies.

Le rapport, qui sera discuté devant cette commission actuellement réunie à Genève pour sa 46e session, souligne que de nombreux cas de torture d'enfants et d'adolescents ont été signalés ces dernières années, alors que l'assemblée générale des Nations unies a adopté en novembre 1989 la Convention sur les droits de

l'enfant, et qu'un sommet mondial de la protection de l'enfance est prévu à New York en septembre.

C'est un véritable catalogue des tortures pratiquées sous toutes les latitudes que présente le rapport de l'ONU. La bastonnade, les coups de fouet ou de câbles, les brûlures de cigarettes sont pratiquées dans les commissariats de police ou les camps militaires d'Algérie, du Bahrein, du Bénin, du Chili, de Chine, où notamment les catholiques sont l'objet d'une répression particulière, note le rapport.

La Colombie, l'Égypte, le Salva-

dor, Israël, dans les territoires occupés, l'Inde, où les enfants ne sont pas épargnés, pratiquent ce genre de torture ainsi que la Mauritanie, le Nicaragua, l'Afrique du Sud, le Sri Lanka, la Turquie, où les décès sont élevés, indique le rapport.

Le rapport fait état de « certains raffinements » dans ces tortures. Ainsi, en Équateur, on maintient la tête des torturés dans des caissons remplis de gaz et on les laisse dans cette position jusqu'à évanouissement. En Égypte, on applique des câbles électriques sur les parties gé-

nitales. En Guinée équatoriale, les prisonniers sont obligés de boire de l'eau contenant des détergents, tandis que du courant électrique est envoyé dans les parties génitales. Ces séances de torture seraient « supervisées », dans la province de Bata, par des soldats marocains, note le rapport. Les jeunes voleurs en Inde sont soumis à des chocs électriques. En Indonésie, les prisonniers reçoivent de tels chocs, sont forcés de boire de l'eau salée et peuvent être installés dans des réservoirs d'eau bouillante avec des poids aux pieds.

En Arabie Saoudite, les prison-

niers sont systématiquement torturés à la prison de ville de Al-Dammam, notamment lors de la première semaine de détention.

Le rapport affirme qu'en Ouganda, un prisonnier est décédé après avoir eu la verge percée par un clou et reçu des coups de couteaux à l'estomac. Pour sa part l'Union soviétique pratique encore l'internement forcé en hôpital psychiatrique pour les « activistes » politiques et les défenseurs des droits de l'homme, indique le rapport qui cite le cas de trois personnes.

VOLT DÉMÉNAGE ET FERME SA SALLE DE MONTRE

C'est honteux!

Non, mais pour qui va-t-on nous prendre!

Scandaleux!

C'est la disgrâââce!

DISCO TAVOLO rég. 690\$ 245'

K 3 rég. 1650\$ 675'

MONOLITHE TERRA rég. 1200\$ 495'

JAMAIS

des halogènes-design n'ont été insultés à ce point!

IMAGINEZ

des design italiens, français, espagnols... des design parmi les plus beaux au monde, à des prix coupés

de 50 à 70%

Nos «prima donna» de la lumière ont de quoi se sentir «dévalorisées»!

Passiez à notre salle de montre au 364, rue Guy, au sud de Notre-Dame. Faites vite avant que tout soit disparu!



Ouvert du 8 au 17 février

Jeu. et Ven. 10h. à 21h.
Sam. et Dim. 10h. à 17h.
Lun. à Mer. 10h. à 19h.
Jeu. et Ven. 10h. à 21h.
Sam. 10h. à 17h.



INFORMATIONS: 931-4666

*Tous les produits en vente (y compris ceux illustrés ci-haut) sont des échantillons, fin de lignes ou items légèrement endommagés. Ces offres sont valables jusqu'à épuisement des stocks.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

La Namibie adopte sa Constitution

WINDHOEK (Reuter) — L'Assemblée constituante namibienne a adopté hier à l'unanimité une Constitution démocratique, levant le dernier obstacle à l'indépendance du territoire après 70 ans d'administration sud-africaine.

La nouvelle Constitution interdit la peine de mort, autorise un système multipartite, garantit les droits fondamentaux de la personne humaine et prévoit l'indépendance du pouvoir judiciaire à compter de son entrée en application le 21 mars, jour de l'indépendance.

La Constitution stipule aussi que le président doit être élu pour cinq ans et ne pourra exercer que deux mandats.

Cette loi fondamentale, qui selon des historiens est l'une des plus libérales en Afrique, a été adoptée 80 jours après l'élection de l'Assemblée constituante sous la supervision des Nations unies.

L'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), de Sam Nujoma, a remporté les élections et formera le nouveau gouvernement.

« L'histoire et la communauté internationale n'ont donné qu'au peuple du désert de Namibie, entre tous les peuples d'Afrique, l'occasion de rédiger sa propre constitution », a déclaré après le vote le dirigeant centriste Moses Katjiuongua.

Le président désigné Nujoma, faisant allusion à l'évolution de la situation en Afrique du Sud, a déclaré que la Constitution pourrait servir de modèle à d'autres pays engagés dans un processus de réformes.

« D'autres pays, qui sont actuellement engagés dans un processus de restructuration de leur société, pourraient tirer de nos débuts démocratiques des leçons positives », a-t-il dit.

L'Afrique du Sud a accepté de donner l'indépendance à la Namibie aux termes d'un accord conclu en 1988 avec l'Angola et Cuba, en échange notamment du retrait par étapes des 50 000 soldats cubains qui étaient stationnés en territoire angolais.

Seule ombre au tableau, Justus Garoeb, dirigeant du Front démocratique uni, l'un des six partis d'opposition, a évoqué la disparition de certaines d'opposants qui étaient détenus dans les anciens camps de la SWAPO en Angola.

« Si elle n'est pas résolue, cette question restera comme une marque indélébile aux yeux des Nations unies et constituera un gros obstacle à la paix en Namibie », a-t-il dit.

La SWAPO affirme toutefois qu'elle va poursuivre sa politique de réconciliation et de coopération avec les organisations d'opposition dans l'intérêt de la population namibienne (1,3 million d'habitants).

Sous les fortes pressions de l'opposition, la SWAPO a renoncé à ce que soit inscrit dans la Constitution un article permettant la détention sans procès. La SWAPO a aussi renoncé à l'essentiel des ses orientations marxistes et se dit désormais partisan d'une société d'économie mixte.

Le ministre des Finances désigné, Otto Herrigel, a annoncé hier que le rand sud-africain resterait en circulation en Namibie pendant encore au moins deux ans après l'indépendance.

Alerte à la destruction du Kurdistan

GENÈVE (AFP) — Hormis « quelques hameaux isolés », situés dans les montagnes, « il ne reste plus de villages au Kurdistan irakien », a affirmé hier à Genève un représentant de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH).

« Les bulldozers ont même rasé les ruines de ces villages », a ajouté le représentant de la FIDH devant la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, dans un rapport sur les destructions volontaires effectuées par le gouvernement de Bagdad.

Les destructions n'épargnent « ni les lieux de culte ni les monuments historiques ». Des monastères et églises des VI^e et VII^e siècles ont été démolis, ainsi que des mosquées médiévales, des caravansérails qui faisaient partie des « plus précieux vestiges du patrimoine architectural et historique kurde », observe la FIDH.

La FIDH note que le gouvernement irakien, qui a annoncé l'évacuation pour des raisons de sécurité dans les zones frontalières d'une bande de 30 km de large, a détruit des bourgs qui se trouvent « à près de 400 km de la frontière la plus proche ». La FIDH affirme que les villes d'Halabja (22 000 habitants), déjà bombardée à l'arme chimique en mars 1988, Khourmal (17 000), et plusieurs autres, ont été détruites.

Ces destructions seraient suivies d'une « troisième vague » qui concernerait des villes plus importantes comme Amadia, Aqra, Rewandouz et Shaqlawa, indique la FIDH.

Il ne substituerait au Kurdistan irakien que les postes frontaliers de Zakho et Khanaqin, la ville pétrolière de Kirkouk, « déjà largement arabisée », Dohuk, Soulemaniye et Arbil.

Les populations des villes et des villages détruits sont « massivement déportées ». La majorité des déportés, selon la FIDH, est envoyée le long des axes routiers Arbil-Kirkouk, Arbil-Mossoul, et Soulemaniye-Kirkouk.



Gyula Horn.

Les troupes soviétiques vont quitter l'Europe de l'Est plus vite que prévu

Entrevue avec Gyula Horn, ministre hongrois des Affaires étrangères

Jocelyn Coulon

FACE AUX bouleversements politiques en Europe de l'Est, les troupes soviétiques vont devoir se retirer plus rapidement que Moscou ne le prévoyait.

Lors d'une entrevue au DEVOIR jeudi, le ministre hongrois des Affaires étrangères, M. Gyula Horn, a déclaré que les négociations actuelles pour le retrait des troupes soviétiques de Hongrie, de Tchécoslovaquie, de Pologne et d'Allemagne de l'Est iraient en s'accélération et qu'il n'était pas exclu que ces troupes quittent ces quatre pays plus rapidement que prévu.

M. Horn effectue une visite officielle au Canada jusqu'à mercredi. Il sera à Montréal aujourd'hui pour rencontrer la communauté hongroise et participera à la Conférence internationale *Ciels ouverts* qui se tiendra à Ottawa du 12 au 28 février.

Le ministre a estimé que son pays comptait bien voir les derniers soldats soviétiques quitter le sol hongrois à la fin de cette année. « Nous avons commencé les négociations

sur le retrait soviétique il y a déjà près d'un an. L'Union soviétique a accepté le principe de retirer ses troupes d'ici quelques années. Je pense toutefois qu'ils partiront plus rapidement », dit-il.

La Hongrie a toujours été à l'avant-garde des réformes économiques et politiques dans les pays de l'Est. Après avoir accepté le multipartisme au début de l'an dernier, le Parti communiste s'est sabordé en octobre pour donner naissance à un parti social-démocrate. Sur le plan international, la Hongrie a été le premier pays à démanteler le rideau de fer et à permettre la libre circulation des Européens de l'Est vers l'Ouest.

Cette politique a d'ailleurs provoqué une crise avec l'Allemagne de l'Est au début de septembre lorsque des milliers d'Allemands quittaient la RDA pour l'Ouest via la Hongrie, ce qui a conduit à la chute du régime Honecker. Enfin, Budapest a joué un rôle de premier plan dans le soutien au renversement du régime Ceausescu en Roumanie.

L'Union soviétique entretient 380 000 soldats en Allemagne de l'Est, 40 000 en Pologne, 80 000 en Tchécoslovaquie et 52 000 en Hongrie.

Même si le sort de ses troupes est actuellement négocié à Vienne dans le cadre de la Conférence sur le désarmement conventionnel entre les 16 pays de l'OTAN et les 7 membres du Pacte de Varsovie, M. Horn estime que l'agenda de Vienne sera bousculé par la vitesse des événements politiques et la pression populaire dans les pays de l'Est.

Il a souligné que les Polonais et les Tchécoslovaques réclament un retrait rapide des troupes soviétiques et que le président Vaclav Havel de Tchécoslovaquie a même plaidé pour l'élimination totale des troupes étrangères stationnées sur le continent. « L'objectif du président Havel est aussi le nôtre », dit-il.

Parlant de la réunification allemande, M. Horn a déclaré que les Soviétiques n'avaient plus le choix d'accepter une réunification totale des deux Allemagnes. « L'évolution de la position soviétique sur la question allemande ne me surprend pas. Ils n'ont guère le choix. Je pense que la déclaration du ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, sur une réunification allemande dans le cadre de l'OTAN en est une de bon sens et de réalisme », a dit le ministre hongrois, qui souligne que son pays n'a jamais été contre la réunification.

« Lors de la proposition de *ciels ouverts* a été faite par le président George Bush en mai dernier, nous l'avons bien accueilli. Le Canada nous a ensuite invité à effectuer un premier essai de cette politique et nous avons rapidement accepté. C'était une première Est-Ouest et nous espérons que ce genre de coopération va se poursuivre dans l'avenir », dit-il.

« Lors de la proposition de *ciels ouverts* a été faite par le président George Bush en mai dernier, nous l'avons bien accueilli. Le Canada nous a ensuite invité à effectuer un premier essai de cette politique et nous avons rapidement accepté. C'était une première Est-Ouest et nous espérons que ce genre de coopération va se poursuivre dans l'avenir », dit-il.

« Lors de la proposition de *ciels ouverts* a été faite par le président George Bush en mai dernier, nous l'avons bien accueilli. Le Canada nous a ensuite invité à effectuer un premier essai de cette politique et nous avons rapidement accepté. C'était une première Est-Ouest et nous espérons que ce genre de coopération va se poursuivre dans l'avenir », dit-il.

« Lors de la proposition de *ciels ouverts* a été faite par le président George Bush en mai dernier, nous l'avons bien accueilli. Le Canada nous a ensuite invité à effectuer un premier essai de cette politique et nous avons rapidement accepté. C'était une première Est-Ouest et nous espérons que ce genre de coopération va se poursuivre dans l'avenir », dit-il.

D'autres «originaux» de l'UQAM



Elle s'appelle Danielle De Coninck.

Elle a fait sa maîtrise en sciences de l'environnement à l'UQAM.

Elle est présentement chargée de projet au Bureau de consultation publique de la Ville de Montréal.

Il s'appelle René Lemelin.

Il a fait son MBA à l'UQAM.

Il est présentement vice-président systèmes à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Elle s'appelle Marie-Claire Laurendeau.

Elle a fait sa maîtrise et son doctorat en psychologie à l'UQAM.

Elle est présentement chercheuse et responsable du secteur santé mentale au Département de santé communautaire de l'Hôpital général de Montréal.

UQAM

Le savoir universitaire, une valeur sûre!

ÉTUDES AVANCÉES

Date limite d'admission : 15 février

DOCTORAT
Éducation*, Ph.D.
(en association avec l'UQAC, l'UQAH, l'UQAR, l'UQAT, l'UQTR)

Date limite d'admission : 1^{er} mars

MAÎTRISES
Communication*, M.A.
Éducation, M.A., M.Ed.
Muséologie*, M.A. (conjointement avec l'Université de Montréal)
Philosophie, M.A.
Sexologie*, M.A.

DOCTORAT
Communication, Ph.D.
(conjointement avec l'Université de Montréal et l'Université Concordia)

Date limite d'admission : 1^{er} avril

MAÎTRISES
Administration des affaires*, M.B.A. (profil avec mémoire)
Arts plastiques*, M.A. (programme offert par extension à l'UQAC)
Études des arts*, M.A.
Intervention sociale*, M.A.
Sociologie, M.A.

DOCTORATS
Administration*, Ph.D.
(en collaboration avec les HEC, l'Université Concordia et l'Université McGill)
Sciences de l'environnement, Ph.D.
Sociologie, Ph.D.

Date limite d'admission : 15 avril

MAÎTRISE
Enseignement au primaire, M.Ed.

Date limite d'admission : 1^{er} mai

DIPLOMES DE DEUXIÈME CYCLE
Études américaines contemporaines (conjointement avec l'UQTR)
Météorologie*

MAÎTRISES
Analyse et gestion urbaines, M.A.
(conjointement avec l'ENAP et l'INRS)
Art dramatique, M.A.
Biologie, M.Sc.
Droit social et du travail*, LL.M.
Économie, M.Sc.
Études littéraires, M.A.
Géographie, M.Sc.
Gestion de projet*, M.Sc.
(conjointement avec l'UQAC, l'UQAH, l'UQAT, l'UQAR, l'UQTR)
Histoire, M.A.
Informatique de gestion*, M.Sc.A.
Kanthropologie, M.Sc.
Linguistique, M.A.
Mathématiques, M.Sc.
Science politique, M.A.
Sciences de l'atmosphère, M.Sc.
Sciences de l'environnement, M.Sc.
Sciences religieuses, M.A.

DOCTORATS
Histoire, Ph.D.
Linguistique, Ph.D.
Mathématiques, Ph.D.
Philosophie, Ph.D.
(programme de l'UQTR offert par extension à l'UQAM)
Science politique, Ph.D.
Sciences des religions, Ph.D.
(conjointement avec l'Université Concordia)
Sémiologie, Ph.D.

Date limite d'admission : 1^{er} juin

MAÎTRISES
Chimie, M.Sc. (programme offert par extension à l'UQTR)
Sciences comptables*, M.Sc.
Sciences de la terre, M.Sc.

DOCTORAT
Ressources minérales, Ph.D.
(programme offert par l'UQAC avec la collaboration de l'UQAM)

Date limite d'admission : 1^{er} août

DIPLOMES DE DEUXIÈME CYCLE
Études interdisciplinaires sur la mort*
Intégration de la recherche à la pratique éducative
*programme contingenté

La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 4 000 \$ et 7 000 \$.

Université du Québec à Montréal

RENSEIGNEMENTS : 987-3121

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directeur:
Benoit Lauzière

Rédacteur en chef:
Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Michel Lefèvre

Directeur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre Cayouette

Directeur des
services administratifs:
Christian Charron

Le numéro de Gary Filmon

Au Manitoba, les francophones sont rabroués une fois de plus

DEUX poids, trois ou quatre mesures ! Ce semble être la base de la philosophie politique du Premier ministre du Manitoba, M. Gary Filmon. Du moins à l'égard de sa minorité francophone. Hier, le chef du gouvernement de Winnipeg déchirait ses vêtements sur la place publique en prétendant se porter à la défense des droits de ses concitoyens de langue française. Aujourd'hui, il les envoie paître après un jugement de la Cour d'Appel précisément sur leurs droits élémentaires en matière scolaire. Au chapitre des expédients, au rayon de l'opportunisme politique, on fait difficilement mieux.

Quelques rappels chronologiques pour s'y retrouver dans les derniers éléments de la litanie d'incidents et de camouflages qui tissent l'histoire des francophones du Manitoba depuis des décennies et des décennies. Décembre 1988 : M. Filmon retire l'appui de son gouvernement aux accords du lac Meech. Le prétexte : l'adoption, par l'Assemblée nationale du Québec, de la loi 178 sur la langue d'affichage commercial. Emboitant le pas à la passionaria libérale de cette province, Mme Sharon Carstairs, M. Filmon s'érige en défenseur des droits des minorités linguistiques au Canada. À l'en croire, ces accords nuiraient à leur épanouissement. D'où la campagne que l'on sait.

Et pourtant ce héros des minorités ne fait ni une ni deux lorsque la Cour d'appel de sa province lui enjoint d'élargir les droits des francophones en matière d'écoles. Hier, le Québec était cloué au pilori pour avoir utilisé la clause nonobstant. Aujourd'hui, M. Filmon n'éprouve aucun complexe à passer à côté du jugement rendu par le plus haut tribunal de sa province dans une cause sur les droits scolaires des francophones.

Bref, lorsque les droits des minoritaires de langue anglaise sont menacés ou diminués, on sort tout l'arsenal des menaces et repréailles. Les francophones se voient-ils confirmés dans leurs revendications juridiques, ils n'ont qu'à repasser. Au Manitoba, cela s'appelle logiquement. M. Filmon respecte les règles du jeu d'une province qui a connu le plus haut taux d'assimilation chez les francophones à travers tout le pays.

Sur la toile de fond du débat autour des accords du lac Meech, on risque d'oublier la portée du jugement complexe rendu plus tôt cette semaine par la Cour d'appel du Manitoba. Les juges de ce tribunal ont certes rejeté la requête des franco-

phones qui croyaient que la constitution de 1982 leur garantissait le droit de gérer leurs propres établissements scolaires. Mais, du même souffle, le juge en chef, M. Alfred Monin, suggère au Manitoba de modifier sa loi pour permettre à la minorité francophone de réellement bénéficier d'une scolarisation en langue française.

En récusant le droit des minorités linguistiques à la gestion de leurs écoles, le tribunal manitobain va à l'encontre des jugements analogues rendus dans d'autres provinces, notamment en Ontario. Les magistrats se fondent sur une interprétation restrictive de l'article 23 de la Charte des droits et libertés. Selon eux, les rédacteurs de cette disposition ne visaient pas l'exercice de ce droit. Il faudra attendre le jugement de la Cour suprême du Canada dans une cause engagée par les francophones d'Alberta pour y voir clair. Une remarque incidente : on est loin de disposer d'un texte constitutionnel sans faille comme le clament certains nostalgiques. Huit ans après la rédaction de la Loi constitutionnelle, on en est déjà à se demander ce qu'on voulait bien dire...

Ces considérations juridiques ne réconforteront guère les Franco-Manitobains. Elles nous ramènent directement au coeur du débat sur l'avenir des francophones au sein de la fédération canadienne. Elles mettent en lumière, une fois de plus, les écarts considérables de traitement dont bénéficient les minorités selon qu'elles sont francophones ou, dans le cas du Québec, anglophones.

Au delà de tous les textes de loi, un fait demeure : la notion d'égalité continuera de sonner faux et creux au Canada tant et aussi longtemps que les francophones de la diaspora ne bénéficieront pas du même traitement réservé aux anglophones au Québec. Les minorités francophones doivent avoir la gestion de leurs établissements scolaires publics et privés. Exactement comme les anglophones du Québec. Tout autre verbiage ne sert qu'à camoufler le refus — fondamental et grave — de la dualité linguistique dans ce pays.

Pour revenir à M. Filmon, on lui souhaite une invitation de la part des responsables de la Ligue d'improvisation. Sa performance des derniers mois justifierait pareille démarche. Entre temps, le Canada s'oriente vers un fiasco qui, lui, n'aura rien de théâtral.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

La crise du modèle suédois

Les coûts de main-d'oeuvre sont beaucoup trop élevés

ALORS que l'Europe de l'Est reluque avec envie la Suède, La Mecque de la social-démocratie, voilà que le gouvernement de ce pays nordique s'appête à adopter une politique draconienne pour neutraliser ce virus pernicieux, l'inflation. Pas de demi-mesure, mais les grands moyens : gel des prix et salaires, suspension du droit de grève.

Mais ce plan pourrait bien ouvrir une crise politique puisque les sociaux-démocrates, reportés au pouvoir en 1988, sont minoritaires au Parlement et que les deux principaux groupes de l'opposition ne semblent pas du tout disposés à donner, la semaine prochaine, leur appui au projet gouvernemental.

Le gouvernement ne peut compter sur un support massif et inconditionnel des syndicats. La grande centrale LO, où les cols bleus sont fortement représentés, s'est ralliée, mais sans enthousiasme, à la politique gouvernementale, alors que les syndicats de cols blancs rejettent carrément le plan des sociaux-démocrates.

La tension monte. La grève des employés des banques qui dure depuis onze jours affecte sérieusement l'économie.

Le gouvernement justifie le recours à des moyens exceptionnels par la hausse trop rapide des prix et des salaires. Les faits sont implacables : depuis le milieu des années soixante-dix, les coûts de main-d'oeuvre en Suède augmentent plus

rapidement que dans les autres pays européens ; et l'écart n'a fait que s'agrandir au cours des dernières années, réduisant fatalement la compétitivité des entreprises (En 1989, le taux de croissance des coûts unitaires de main-d'oeuvre était 2,13 fois plus élevé en Suède que dans les pays de l'OCDE).

Est-ce la fin du modèle suédois ? En réalité, le dit modèle n'est déjà plus ce qu'il était depuis que le ministre des Finances a mis en oeuvre une réforme fiscale qui réduit sensiblement le taux marginal d'impôt pour les revenus moyens et supérieurs. Une honte ? Non, une nécessité pour inciter les Suédois — qui ne travaillent que 31 heures par semaine, la moyenne la plus basse des pays industrialisés — à faire au besoin du temps supplémentaire... et même plus.

Quant à l'intervention autoritaire de l'Etat dans les négociations, qui met ainsi en cause le processus de concertation entre les partenaires sociaux, ce n'est pas la première fois que le gouvernement y recourt. Et ce ne sera peut-être pas la dernière.

Le modèle suédois a eu ses belles années. Mais, il doit s'adapter s'il veut conserver, un tant soit peu, ses éléments les plus caractéristiques et les plus progressistes. Voilà matière à réflexion pour les soi-disant socio-démocrates du Québec et du Canada.

— ALBERT JUNEAU

La communication est coupée

Masse passe le Québec « distinct » dans le tordeur fédéral

LA MINISTRE des Communications du Québec vient de lancer un cri d'alarme. Hélas, à l'heure des derniers soubresauts du Lac Meech, il a malheureusement peu de chance d'être entendu. C'est doublement dommage : le litige sur les télécommunications relève d'une revendication historique de M. Bourassa — la souveraineté culturelle — et, cette fois, l'alerte ne vient pas d'un gros méchant Anglais, mais d'un ministre québécois réputé nationaliste, Marcel Masse.

Avec pertinence, Liza Frulla-Hébert rappelle la nécessité pour le Québec d'établir un nouveau partage des responsabilités avec Ottawa. Les télécommunications, incluant la câblodistribution, constituent un levier fondamental du développement de toute société, à plus forte raison d'une petite « société distincte » comme le Québec. Aussi ce dernier, dans un objectif d'efficacité et dans un esprit de collaboration avec l'industrie et Ottawa, doit disposer des moyens nécessaires à son développement et à la protection de ses intérêts, indique la ministre.

Cela va de soi, dira-t-on. Pourtant non. Ottawa, qui réglemente déjà la presque totalité de l'industrie des télécommunications, est en voie de faire main basse sur la partie congrue qui, dans quelques provinces, dont le Québec, échappe à ses visées centralisatrices. Fort d'un jugement de la Cour suprême confirmant la compétence fédérale, M. Masse a entrepris de passer le rouleau-compresseur, comme aux pires jours du gouvernement Trudeau, il y a 15 ans. En matière de téléphonie, les provinces n'auraient plus qu'un vague droit de consultation, au gré du député de Montcalm qui règne à Ottawa. Lui seul sait désormais ce qui est bon pour les provinciaux. Sous ses aménités, c'est un dialogue de sourds, tout comme lorsque M. Masse était de l'autre côté de la clôture centralisatrice.

Sous le premier gouvernement Bourassa, le Québec a lamentablement perdu la bataille de la

câblodistribution, en dépit d'efforts louables. L'escarmouche en cours a donc des allures de déjà vu et risque de subir un dénouement aussi pitoyable. La bataille est finie, dit-on avec morgue à Ottawa, qui en est rendu à imposer l'armistice et qualifie de combat d'arrière-garde les velléités québécoises. Libre aux autres provinces de souscrire à une seule politique pan-canadienne et à un unique organisme réglementaire, le CRTC.

Mais le Québec, sous peine de renier ses plus humbles revendications historiques, ne peut se soumettre à ces diktats venus d'Ottawa. La minuscule Régie québécoise des télécommunications n'en mène pourtant pas très large : son autorité ne porte que sur 16 entreprises et environ 12 % du marché. Bell échappe à sa compétence, mais elle couvre 50 % du territoire, un territoire rural et excentrique, donc difficile à desservir. Or, si Ottawa va de l'avant avec ses projets législatifs, non seulement le Québec n'aura pas de prise sur ses besoins spécifiques, mais ses initiatives timides seront tout à fait caduques.

À l'heure où l'on se gave, verbalement, de la reconnaissance d'une société distincte, les manoeuvres de M. Masse sont aussi surprenantes que significatives. D'un côté, il fait fi d'une entente intervenue en 1987 avec son prédécesseur, Flora MacDonald, et reconnaissant aux provinces une responsabilité en matière de services intraprovinciaux. De l'autre, il fait sien le message de Lionel Groulx et réclame « justice pour une nation à qui la patience, la conciliation et l'espoir n'ont trop souvent valu que mépris ».

N'est-il pas aberrant qu'un Québécois se rende coupable du plus grand rapatriement de pouvoirs par le fédéral depuis 50 ans ? Étrange que M. Masse coupe ainsi la communication avec sa province, au lieu de faire droit à ses légitimes revendications. Où est donc passé le « wonder boy » de feu Daniel Johnson ? Enterré au Lac Meech ?

— GILLES LESAGE

Le supplice de la boucane

BILLET

LOUISE D. COLLINS

IL EST 6 h 45. Je me lève. La chambre pue. L'oreiller pue. Mes cheveux puent. Mon mari pue. Lui, c'est non seulement les cheveux mais aussi la barbe. Hier soir, de 18 h à 22 h 30, nous avons participé à une rencontre « sociale » où se trouvaient des amis fumeurs. En minorité, (4 sur 10), mais d'une présence... étouffante à la longue.

Eh oui ! nous avons encore des amis qui fument. Comme ce sont nos amis, il ne faut pas les brimer, ce ne serait pas gentil envers eux, ça ferait intolérant. Alors on se fait enfumer et quand on est écoeuré, on s'en va poliment. Les quatre fumeurs ont fini le party à minuit et demi, paraît-il.

Ce sont des gens de party, les fumeurs, bons vivants, bien plus que les non-fumeurs qui sont plutôt casseux de veillée et s'en vont de bonne heure. La preuve, le dernier du clan des non-fumeurs s'est... enfui vers 11 h. Un autre était déjà parti quand nous sommes allés respirer ailleurs.

7 h 05. J'ai pris une bonne douche et foutu tous mes vêtements d'hier dans un sac à poubelle bien fermé; ils puent tellement que la salle de lavage est déjà envahie d'une odeur de vieux tabac et de vieille boucane.

8 h. Je suis dans l'autobus Voyageur pour Montréal. Enfin ! C'est un trajet non-fumeur. Le bonheur !... Pas si vite ! À 8 h 40, une odeur de fumée de cigarette s'infiltre jusqu'à moi. Je suis sur le 2e siège d'en avant. Je me retourne : aucune fumée suspecte ne s'élève à l'arrière. Le chauffeur jette quelques coups d'oeil à son miroir; comme c'est un fumeur (il s'est allumé une cigarette dans l'autobus avant de descendre prendre nos billets), il n'insiste pas et regarde ailleurs, sur la route, heureusement.

Je vais aux toilettes : c'est barré. Deux filles d'une vingtaine d'années me disent qu'il y a quelque un. Quelle prévenance, j'aurais

pu ne pas savoir. Visiblement, leur petite copine s'est retirée sur le bol pour fêter ce qui est défendu. Je retourne à ma place. À 9 h 35, même odeur. À 10 h 40 aussi.

Pourtant, l'affiche bien en vue à l'avant du véhicule indique que c'est interdit de fumer. Dans ce véhicule. Pour une fumeuse ou un fumeur, les toilettes ne font pas partie de l'autobus, sans doute. Et puis, il y a un cendrier dans les toilettes, alors ? Fumer là, ça dérange pas.

Un trajet non-fumeur ? Pan-toute. Ça frustrerait trop la petite fumeuse des toilettes.

10 h 45. J'arrive à Montréal. Dans le taxi, les mégots débordent du cendrier, le siège arrière est brûlé et, de plus, le petit chauffeur qui doit avoir dans les 16 ans fait aussi monter son petit copain sur le siège avant, et ils fument tous les deux. La cliente d'en arrière que je suis sort et prend un autre taxi. Le petit chauffeur, cigarette au bec, me fait le signe international, majeur dressé. C'est un taxi indépendant, pas de nom de compagnie, pas de numéro sur le toit. Vive Montréal !

12 h 10. Je suis en réunion depuis plus d'une heure, dans une salle où 3 affiches arborent une cigarette biffée par un X. Interdit de polluer, dirait-on. Les fumeurs présents se soumettent, avec des airs de martyrs, à la directive de la façon suivante : quand l'envie de fumer les prend, ils se placent dans l'encadrement de la porte, s'allument, fument, régurgitent la fumée dans la salle de réunion et, satisfaits de leur délicatesse, ces pauvres victimes de l'intolérance des non-fumeurs emboucanent à tour de rôle les personnes présentes.

13 h 30. Je vais dîner. Section non-fumeurs. Un bonhomme à la tête blanche, style 3e âge bien nanti, s'est choisi une table située chez les non-fumeurs, mais à la limite de celle des fumeurs. Il allume une cigarette. Mon client se lève et lui montre la pancarte sans doute conçue pour les semi-voyants par la grosseur des caractères, et qu'il a juste au-dessus de la tête.

Il est tout surpris, confus, il n'en

revient pas, il montre son voisin qui fume... Mon client lui explique doucement, comme à un enfant de 4 ans, que de ce côté-là, c'est fumeur, et ici, non-fumeur. Il n'a pu déduire par lui-même. Ça doit être vrai que le tabac affecte les neurones.

15 h. Un affreux non-fumeur intolérant qui ne comprend rien aux angoisses, aux frustrations, aux difficultés, aux efforts des fumeurs, demande s'il est possible d'aller fumer à l'extérieur de la salle et de refermer la porte. Tollé de protestations de la part des fumeurs... on les persécute... les non-fumeurs ne sont jamais contents.

Et la grande finale vient d'un père modèle, qui se sacrifie tellement pour ses enfants qu'il obéit à leurs interdictions : « Chez moi, ma fille ne veut pas que je fume, alors... » Traduction : alors, j'enfume mes collègues au travail, j'obéis juste à mes enfants, en bon père que je suis. Admirez-moi.

18 h. Re-autobus Voyageur. Aucune senteur déplaisante. C'est un vrai trajet non-fumeur.

21 h. Je prends l'auto pour aller chercher mon mari à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette. Je m'installe chez les non-fumeurs. Une petite famille typique (maman, papa, belle-maman, deux fils) s'assoit en face de moi. La mère sort une cigarette. Son briquet. Je l'interpelle : « Madame, vous êtes dans la section non-fumeurs. » Elle n'en revient pas elle non plus.

Elle fixe la pancarte juste à côté d'elle d'un air sceptique. Une cigarette avec un X dessus, c'est-ti ben non-fumeurs ? C'est pas clair. Dans le doute, elle interroge son mari du regard. Ils changent de section. Les trois adultes s'allument chacun une cigarette qu'ils ne toucheront pas. La fumée boucanera toute seule jusque chez les non-fumeurs.

21 h 25. Retour à la maison. Ça pue dans notre auto de non-fumeurs. Étrange... Que se passe-t-il ? Ciel, mon mari ! Il a oublié ce matin de changer de veston. Mais faut surtout pas se plaindre, ça incommoderait les fumeurs. Ils en ont tellement à supporter !

L'enjeu

EN AFRIQUE du Sud, l'apartheid n'a rien perdu de sa force. Malgré la légalisation des partis ou la promesse de libérer Nelson Mandela, les Noirs ne sont pas reconnus comme des citoyens à part entière de leur propre pays.

Cet ersatz de démocratie ne mènera pas au suffrage universel ou à l'élection de citoyens de couleur. La politique raciste du développement séparé se poursuit inexorablement. La propagande politique se raffine.

Comme il fallait s'y attendre, les chancelleries sud-africaines demandent aux gouvernements occidentaux de mettre fin à leurs sanctions économiques. Le Canada qui a joué un rôle de premier plan, à ce point de vue, doit maintenant sinon intensifier ses pressions.

Dans cette optique, les compagnies de rétro-information électronique ou imprimée canadiennes doivent s'abstenir de desservir l'ambassade d'Afrique du Sud, à Ottawa, ou ailleurs.

Suivre l'actualité, à la radio, à la télé ou dans les journaux, afin de fournir des éléments d'information vidéoscopiques, sonores ou transcrits à l'ambassade d'Afrique du Sud pour qu'elle agisse sur son image au Canada, ne peut que nuire aux militants anti-apartheid d'ici.

Au Canada, une douzaine d'entreprises de rétro-information électronique dépouillent les émissions de radio et de télé pour leurs clients. En juillet, des journalistes de Radio-Canada (Ottawa), dénonçaient une agence de monitoring des médias québécoise qui travaillait pour le compte de l'ambassade de l'Afrique du Sud.

Cette pratique doit être dénoncée. La réputation des agences de rétro-information est en jeu. L'enjeu est l'apartheid.

— HENRI L. COMTE
Communications Verbatim Inc.
Montréal, le 7 février.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361
Abonnements (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

M. Peterson, Ottawa n'a qu'une politique !

Le premier ministre du Canada a aussi désapprouvé la loi 178 au Québec

DOCUMENT

GERRY WEINER

Lettre du secrétaire d'État, en date du 7 février, au premier ministre de l'Ontario, en réponse aux déclarations de M. David Peterson concernant le rôle du gouvernement fédéral dans le dossier des droits linguistiques des minorités

JE VOUS écris pour répondre à vos récentes déclarations sur l'action du gouvernement fédéral dans le dossier des droits linguistiques des minorités. Le présent gouvernement a, à maintes occasions, montré sans équivoque qu'il avait à cœur cet important aspect de notre vie nationale. Notre dossier à cet égard est éloquent, et nous avons toutes les raisons d'en être fier. La version renouvelée et renforcée de la loi sur les langues officielles, que le Parlement a adoptée en 1988, est à l'avant-garde des lois du genre au Canada. Ses dispositions sur l'aide à nos minorités linguistiques et la promotion de nos deux langues officielles proclament concrètement l'engagement du gouvernement à cet égard.

De plus, l'accord du lac Meech en chasserait, pour la première fois, la reconnaissance dans notre Constitution de la dualité linguistique de notre pays.

Le gouvernement d'Ottawa a été cohérent

Nous avons aussi appuyé les droits linguistiques des minorités en coopérant avec les autres ordres de gouvernement. Nous avons signé des ententes avec les dix provinces et les deux territoires pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la seconde langue officielle et passé des accords avec plusieurs provinces — dont la vôtre — et les deux territoires pour la promotion des langues officielles.

Les interventions et efforts de notre gouvernement lui ont valu les louanges des communautés minoritaires de langue officielle de toutes les régions du pays, y compris la communauté franco-ontarienne.

Je dois vous contredire quand vous dites que le gouvernement fédéral a compromis sa position sur les droits linguistiques en réagissant de



Des manifestants francophones ont protesté cette semaine contre la décision du Conseil municipal de Sault-Ste-Marie de considérer l'anglais comme seule langue officielle de la ville.

façon différente aux débats linguistiques en Saskatchewan, en Alberta et au Québec. Dans ces trois cas, le premier ministre et notre gouvernement ont été cohérents en lançant un appel en faveur du respect des droits de la minorité, en exprimant publiquement son mécontentement et sa déception à l'égard des décisions des provinces et en offrant l'aide de l'administration fédérale pour la prise de mesures plus généreuses.

Permettez-moi de vous rappeler certains faits. Comme vous vous souviendrez, dans la décision *Mercur* de février 1988, la Cour suprême du Canada a jugé invalides toutes les lois de la Saskatchewan parce que celles-ci ne respectaient pas les dispositions linguistiques de la loi sur les Territoires-du-Nord-Ouest. Même si la décision ne s'appliquait pas directement à elle, l'Alberta se trou-

vait dans une situation analogue, étant assujettie à la même loi.

Le gouvernement fédéral a alors offert publiquement et à maintes reprises son aide à la Saskatchewan et à l'Alberta pour leur permettre de répondre d'une manière généreuse à la décision de la Cour. Le premier ministre a d'ailleurs écrit aux deux premiers ministres provinciaux à cette fin. Les deux provinces ont plus tard adopté des lois abrogeant les dispositions linguistiques de la loi sur les Territoires-du-Nord-Ouest et validant rétroactivement toutes les lois adoptées en anglais seulement.

Dans les deux cas, le gouvernement fédéral a manifesté haut et fort sa déception et désapprobation, déclarant qu'il aurait fallu en faire davantage pour reconnaître les droits linguistiques des minorités francophones dans ces provinces.

Par la suite, en juin 1988, le secrétaire d'État a signé des ententes

avec la Saskatchewan pour l'épanouissement de la communauté francophone de cette province. Le gouvernement fédéral versera ainsi 63 millions \$ à la Saskatchewan pendant dix ans pour assurer, entre autres choses, l'usage du français à l'Assemblée législative et dans les tribunaux de la province, la traduction des lois et l'adoption de toutes les lois d'intérêt public dans les deux langues officielles. Une entente auxiliaire dans le domaine de l'éducation prévoit un train de mesures, dont la gestion par les Fransaskois de leurs propres écoles, l'amélioration des programmes d'études en français, la création d'un institut de formation linguistique et la reconstruction du Collège Mathieu, à Gravelbourg.

Les pourparlers se poursuivent avec l'Alberta en vue de la conclusion d'ententes pour assurer l'épanouissement de la communauté fran-

cophone de cette province, particulièrement dans le domaine — primordial — de l'éducation.

Pour ce qui est du Québec, après la décision de la Cour suprême de décembre 1988 invalidant les dispositions sur l'affichage commercial de la loi 101 et avant le dépôt du projet de la loi 178, le premier ministre avait exprimé au premier ministre Bourassa l'espoir que le Québec trouve une solution conciliant les deux valeurs fondamentales reconnues par la Cour, à savoir le respect de la dimension francophone du Québec et le respect de la liberté d'expression garantie par les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés.

Après le dépôt du projet de loi 178, le premier ministre a déclaré publiquement et sans équivoque que le gouvernement désapprouvait le texte de loi parce que celui-ci ne répondait pas aux conditions définies par la Cour suprême et violait la liberté d'expression.

Il a aussi critiqué la clause « non-obstant » après son utilisation dans la loi 178, la décrivant comme la « grande imperfection de la Constitution de 1981-1982 ». Il a alors déclaré qu'à son avis la clause nonobstant convenait à la Charte des droits et libertés et qu'il s'opposait à son utilisation.

Des actions tangibles

Réagissant à la loi 178 du Québec, le gouvernement fédéral a à maintes reprises dit sa détermination de coopérer avec le Québec pour l'aider à élargir les services offerts à sa minorité linguistique. Cette coopération s'est traduite par la signature, en mai 1989, d'une entente entre le secrétaire d'État et le gouvernement du Québec pour la prestation d'une aide fédérale en vue de l'application de la loi 142 sur l'accessibilité des services de santé et services sociaux en anglais.

De plus, en vertu d'une autre entente que j'ai signée la semaine dernière avec le Québec, le gouvernement fédéral versera 328 millions \$ de 1990 à 1993 pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la seconde langue officielle dans cette province.

Par conséquent, le gouvernement fédéral a constamment montré, par des actions tangibles et concrètes, son engagement envers les minorités linguistiques de partout au pays. Il a pris des mesures fermes dans son champ de compétence et aidé les provinces et territoires à favoriser

l'épanouissement et la vitalité des minorités linguistiques — anglophone au Québec et francophone dans le reste du Canada.

Les avantages de la coopération sont manifestes en Ontario. En vertu de l'entente-cadre pour la promotion des langues officielles passée avec votre gouvernement, nous contribuons à l'application de la loi sur les services en français de l'Ontario — visant l'amélioration des services provinciaux offerts aux Franco-Ontariens.

En 1988-1989, le gouvernement fédéral a versé 60 millions \$ à l'Ontario en vertu du programme des langues officielles dans l'enseignement.

Nous fournissons aussi 50 millions \$ en plusieurs années pour la construction de la Cité collégiale (collège communautaire francophone dans la région d'Ottawa).

Aussi, le gouvernement fédéral verse 15 millions \$ en cinq ans pour la chaîne française de TV Ontario.

Comme vous le savez sans doute, tout en étant conscient que les municipalités relèvent des provinces, j'ai parlé à l'honorable Charles Beer plus tôt cette semaine et lui ai proposé, à la lumière de la décision prise par le conseil municipal de Sault-Ste-Marie, que nous nous rencontrions le plus tôt possible afin d'envisager des moyens de favoriser une plus grande compréhension et un dialogue accru dans le domaine linguistique.

Avancer ensemble

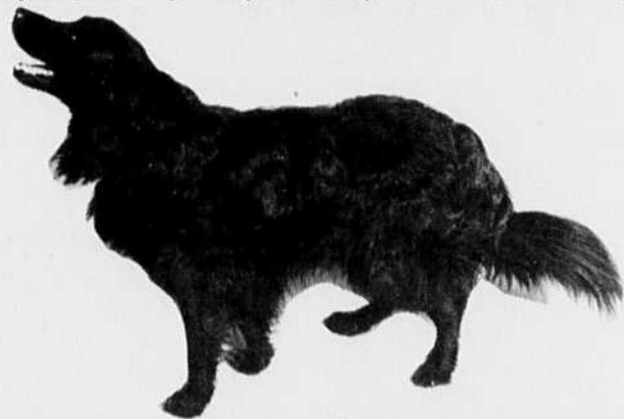
Notre gouvernement a amplement fait la preuve de sa volonté d'assurer la vitalité des minorités linguistiques. Je sais que vous aussi êtes déterminé à progresser dans ce domaine. Cet objectif sera atteint au mieux par la collaboration et l'action conjointe, qui continueront de nous assurer des améliorations concrètes dans cet aspect important de notre vie nationale.

Beaucoup d'efforts ont été déployés ces dernières années pour promouvoir la justice et l'égalité linguistiques pour tous les Canadiens. Nous devrions en tenir compte dans les périodes de tensions linguistiques. Maintenant plus que jamais, le moment est venu pour les Canadiens de bonne volonté, d'un océan à l'autre, d'avancer ensemble, dans un esprit de générosité et d'ouverture, vers la promotion d'une meilleure harmonie et compréhension entre nos deux grandes communautés linguistiques.

LE DEVOIR

OFFRE
50 PAIRES DE BILLETS
POUR
L'AVANT-PREMIÈRE DE:
LA COMPAGNIE DES ANIMAUX

Une pièce de: RENÉ GINGRAS — Mise-en-scène: YVES DESGAGNÉS
Avec: Roger Blay, René Gingras, Margaret McBrearty, Patricia Nolin, Michelle Rossignol



LE MARDI 27 FÉVRIER 1990

théâtre d'aujourd'hui

POUR PARTICIPER À CE CONCOURS, COMPLÉTEZ LE
COUPON-RÉPONSE ET FAITES-LE PARVENIR À:

Concours "LA COMPAGNIE DES ANIMAUX"

LE DEVOIR
211, rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____

Tél. rés.: _____ Bureau: _____

Le concours débute le 10 février et se terminera le 13 février à minuit. La valeur des prix attribués est de 1,100\$. Les règlements de ce concours sont disponibles aux bureaux du Devoir. Les gagnants recevront leurs billets par la poste.

QUATRE À QUATRE LES INCONTOURNABLES

☐ COCHEZ CETTE CASE POUR RECEVOIR DE L'INFORMATION SUR
LES PROCHAINES PRODUCTIONS DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI

Le Canada de Jean Chrétien

Le p'tit gars de Shawinigan trônant à Ottawa
sans assise au Québec, c'est l'éclatement garanti

Jean-Paul Lefebvre

Collaboration spéciale

JE CROIS que Jean Chrétien a de bonnes chances de devenir Chef du Parti libéral et premier ministre du Canada. Le risque qu'il court et qu'il nous fait partager, c'est de présider à l'éclatement du pays. En l'absence des idées, les symboles sont tout-puissants.

Populiste, bagarreur, tête, Chrétien projette l'image de l'*underdog*, comme autrefois René Lévesque, que les gens appelaient affectueusement « Ti-Poil ». Il a beau être avocat de Bay Street, son image de « p'tit gars de Shawinigan » reste crédible pour la majorité des Canadiens. Le propre d'un leader charismatique, c'est de s'identifier à ses supporters. On vote pour sa gueule, sans trop analyser ses idées. La preuve est faite depuis longtemps que l'on n'a guère besoin d'idées pour se faire élire. Mais pour gouverner, c'est une autre affaire.

Des Big Macs sans viande

La cote des conservateurs est collée au plancher, ce n'est pas pour rien. Quant aux libéraux de Robert Bourassa, ils font meilleure figure mais c'est surtout parce que les Québécois ne se résignent pas à faire le grand saut vers l'indépendance. Un ami à moi a l'habitude de résumer en une phrase sa frustration quant aux carences de nos leaders politiques : « Le gouvernement de Bryan nous sert des Big Macs sans viande tandis que Robert offre des hot-dogs sans « relish » ni moutarde ! ». Mon ami est un peu sec dans son appréciation. Chose certaine, il n'est pas le seul à rester sur son appétit au buffet politique qui nous est offert. À la décharge des partis au pouvoir, il faut noter que les partis d'opposition n'ont pas pété le feu ces derniers temps. S'ils s'y mettaient, cela aurait un effet d'entraînement.

Jean Chrétien veut s'assurer que le ressentiment provoqué par le concubinage Bourassa-Mulroney lui serve de rampe de lancement. Au lieu de se démarquer du gouvernement par une solide analyse de ses faiblesses politiques et administratives, il met l'accent sur le lac Meech et la société distincte, symboles échiffés d'affrontements dépassés et facteurs possibles du malentendu qui pourrait mettre fin à l'expérience de la fédération canadienne.

Pendant ce temps le monde est occupé à retrouver son équilibre dans le grand ballet de la liberté déclenché par Gorbatchev. Et les penseurs les plus sérieux et les plus crédibles

nous disent, par exemple : « Que les méfaits cumulatifs de la pollution planétaire, de l'inégalité de l'accès aux ressources, des conflits économiques et idéologiques conduira à la perversion et à la détérioration des écosystèmes naturels et des écosystèmes humanisés eux-mêmes, à la perte de la productivité des sols, à l'extinction accélérée des espèces végétales et animales et des ethnies et cultures humaines. On assistera à la reprise du galop apocalyptique : la mort, la peste, la famine et la guerre dans toute leur fulgurante folie. » (Pierre Dansereau au récent colloque de l'Unesco à Vancouver)

C'est triste à pleurer de voir les libéraux fédéraux rater une occasion unique de proposer à ce pays des objectifs qui tiennent compte de la conjoncture tant au plan national qu'à l'échelle de la planète. Une portion importante de la population canadienne serait disposée à se mobiliser pour des solutions audacieuses ou simplement réalistes aux problèmes de la société d'aujourd'hui. Au lieu de cela, les candidats libéraux semblent avoir choisi de reprendre les vieux débats constitutionnels de Victoria (1971), du référendum (1980) et de Meech 1987.

Si Jean Chrétien et les autres candidats à la direction du Parti libéral avaient eu la sagesse de laisser Mulroney et Bourassa se dépêtrer avec leur propre compromis nocturne et s'étaient tournés vers les problèmes de fond, ils auraient procuré au pays une occasion de se trouver une âme, un sens, une orientation, toutes choses dont nous sommes en voie d'oublier l'importance, au grand plaisir de mes amis indépendantistes. Un Jean Chrétien élu à la direction du Parti libéral du Canada sans ridiculiser Bourassa réussirait peut-être à briser le pacte d'assistance mutuelle entre le père de la Baie James et le p'tit gars de Baie Comeau... ou le glissement probable de Bourassa et des frères Bouchard vers une nou-

Nos excuses

LE JEUDI 1^{er} février, nous avons illustré dans cette page un article traitant des facteurs qui affectent la santé des populations par une photo de l'intérieur du restaurant *La Binerie Mont-Royal*, où apparaît le propriétaire, M. Fernand Groulx. Nos lecteurs auront compris que notre intention était uniquement d'illustrer le thème général traité et non d'évaluer les mets servis à cet endroit.



PHOTO CP

M. Jean Chrétien lors de son allocution le 16 janvier dernier à l'Université d'Ottawa.

velle alliance nationalo-indépendant-souverainiste. Notre premier ministre a montré depuis longtemps son talent pour les rôles de composition. Aussi, n'est-il pas irréaliste de prévoir pour bientôt un duel Chrétien-Parizeau ou Chrétien-Bourassa, ce dernier s'étant revêtu du pelage de son frère Jacques, comme autrefois Jacob pour Esau.

Le p'tit gars de Shawinigan trônant à Ottawa sans assise au Québec, c'est l'éclatement garanti, ou presque. Mais il serait peut-être encore temps pour les coursiers libéraux de se ressaisir. Ce ne sont point les problèmes à résoudre, ni les idées pour le faire qui manquent. C'est la vo-

lonté politique. C'est ce que nous devons leur souhaiter. De tous les Canadiens possibles, le seul qui a des chances d'exister, c'est celui qui se trouvera un architecte, ou mieux un couturier. La politique, c'est le royaume de la haute couture. Les citoyens peuvent faire apporter quelques retouches, mais ils demeurent à la merci de ceux ou celles qui tiennent le fil.

De grâce, madame Copps, monsieur Chrétien et les autres, proposez-nous un modèle de société qui ne soit pas trop « québécois ». Nous voudrions progresser vers l'an 2000, pas y couler !

Avis de l'éditeur

Les textes envoyés au DEVOIR pour la page *Des idées, des événements* doivent être signés. L'adresse et le numéro de téléphone sont également requis, mais seulement pour fins d'identification dans nos dossiers.

Prière de ne pas dépasser quatre pages et demi dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention d'Albert Juneau.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier tous les textes reçus et se réserve le droit d'en réduire la longueur au besoin.

Rectificatif

Une malencontreuse erreur de transcription s'est glissée dans l'article de George Tombs et Angéline Fournier paru dans LE DEVOIR économique du mois de février. À la page 26, il aurait fallu lire : les commanditaires israéliens (et non pas palestiniens) avaient alors libérés 91 passagers... Nos excuses à l'auteur.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Festival

celui de « toute une ville » et quoi qu'il arrive de l'éventuelle réunification « la Berlinale va devenir une sorte d'organisme culturel inter-allemand placé au-delà des intérêts culturels spécifiques de la seule moitié occidentale de la ville ».

Porté aux confidences par l'euphorie du renouveau, Moritz de Hadeln est allé jusqu'à révéler à la presse que les trois directeurs successifs de la Berlinale (jusqu'à et y compris lui) « avaient verbalement pris un engagement envers les autorités soviétiques, du temps de la guerre froide et de la stagnation qui a suivi, comme condition de la participation de l'URSS et des autres pays socialistes ». Cet engagement, « presque secret », voulait que la Berlinale ne présente pas de films anti-soviétiques ou anti-socialistes. En rendant public cet accord tacite, « qui a gouverné tant bien que mal l'action de ce festival durant les 15 dernières années », Moritz de Hadeln ne dénonçait pas (il en a bien pris garde), mais l'a donné en exemple d'un festival qui a le sens des responsabilités envers la promotion d'un cinéma « qui a un pouvoir social constructif dans l'édification d'une société meilleure ».

On le voit, la Berlinale est de tous les grands festivals de cinéma celui qui est le plus « politique ». Hier à Berlin, on parlait plus de la décision de Bonn de proposer sa monnaie à la RDA, on allait vite faire la marche sous la porte de Brandebourg, on supputait sur la rencontre Kohl-Gorbatchev de ce samedi, et le cinéma foutait un peu le camp...

Mais il est tout de même revenu, le cinéma, en faisant d'ailleurs quelques victimes (les premières) de quelques grands noms (Sally Field et Herbert Ross) qui ne savaient pas très bien ce qu'ils allaient faire dans cette galère...

Moritz de Hadeln, pourtant à l'affût des bons coups, avait raté sa mise en choisissant *Steel Magnolias* comme film d'ouverture. Un pur produit du show-biz naïf américain pour un tel festival politico-historique ! À l'issue de la projection pour la presse au Zoo-Palace, c'était déjà le bide. Aucun applaudissement, de nombreux sifflets. À la conférence de presse, ce fut la douche froide pour le cinéaste Herbert Ross et sa vedette Sally Field.

Celle-ci, sans désespérer, a reconnu devant plus de 300 journalistes que ce film, aujourd'hui à Berlin, « n'était peut-être pas un bon film d'ouverture ». Elle a dit se sentir « très petite » depuis qu'elle avait mis les pieds à Berlin et a conclu : « Je me sens plutôt honorée d'être ici à ce moment historique ».

Plus combatif, quoique déconcentré, Herbert Ross, qui aurait voulu se voir ailleurs, a tenté de dire que chaque film est politique, et que *Steel Magnolias* porte sur la démocratie de son pays « et il montre que les gens peuvent s'aider et c'est en soi un écho à ce qui peut se passer ailleurs... » comme lorsque le mur s'est effondré.

Il ne manquait que Shirley MacLaine de l'équipe de *Steel Magnolias*. Ross et Sally Field étaient accompagnés de Olympia Dukakis, Julia Roberts, Darryl Hannah... C'est que tout le monde veut venir à Berlin cette année, en particulier les Américains qui seront presque tous là, d'Oliver Stone à Woody Allen (cette fois il est presque sûr qu'il se déplacera) en passant par Tom Cruise et

Paul Newman. Pas moins de sept titres américains sont parmi les 30 films de la sélection officielle.

Ils iront tous se faire photographier, comme le fait Sally Field aujourd'hui, dans une brèche du mur ou sous la porte de Brandebourg. Il ne faut pas oublier que, issu de la guerre froide, ce festival, créé en 1950 (11 ans avant le mur), avait été mis sur pied par un officier de l'armée américaine en garnison dans la partie américaine de Berlin. Depuis, il a toujours eu « une gueule américaine » sur fond de cinéphilie européenne. Ce n'est d'ailleurs qu'à Berlin que les gros noms du cinéma américain se déplacent en aussi grand nombre.

Pourtant, réputé intellectuel et exigeant, le Festival de Berlin est sans doute celui, entre Cannes, Venise, Montréal, Toronto, qui met le plus à mal le cinéma d'Hollywood (Oliver Stone avait vu son *Platoon* hué copieusement en 88). Il y a du masochisme dans l'air...

◆ Chômage

C'est chez les hommes que la plus forte baisse a été enregistrée.

Il y avait 12 588 000 Canadiens au travail en janvier, en hausse de 42 000 par rapport à décembre, avec des gains dans la construction et dans les industries primaires. Dans les secteurs manufacturier, des transports, des communications et des services publics, les effectifs ont chuté.

On s'attendait à ce que des milliers de mises à pied dans les usines de conditionnement de poisson de l'Atlantique ainsi que dans les usines automobiles de l'Ontario, annoncées vers la fin de l'année dernière, auraient des répercussions sur le taux de chômage de janvier.

Le taux de chômage chez les hommes est passé de 7,5 % en décembre à 7,7 % en janvier, tandis qu'il demeure inchangé à 7,9 % chez les femmes.

Le nombre réel de détenteurs d'emplois avait correction pour cause de variations saisonnières était estimé à 12 208 000, ce qui représente une hausse de 160 000. Le nombre réel de sans-travail atteignait 1 164 000, soit une hausse de 53 000 par rapport au mois de décembre.

D'un bout à l'autre du Canada, le taux de chômage de janvier est passé de 16,4 % à 16,7 % à Terre-Neuve, de 15,8 % à 16,6 % en Île-du-Prince-Édouard, de 10,3 % à 10,9 % en Nouvelle-Écosse, de 7,0 % à 7,5 % en Saskatchewan et de 5,5 % à 5,6 % en Ontario.

En revanche, le taux de chômage a baissé au Nouveau-Brunswick où il est passé de 13,3 % à 12 %, au Manitoba de 7,7 % à 6,6 %, en Alberta de 7 % à 6,6 % et en Colombie-Britannique de 8,4 % à 7,7 %.

◆ Tunnel

derne de la Défense, comme dans les couloirs glauques qui fonce sous la Manche, le temps ne s'écoule plus en heures ou en journées, mais en mètres gagnés sur la mer, en nombre de tronçons de tunnels mis en place. Plus que 25 km avant le premier rendez-vous historique des équipes françaises et anglaises à mi-chemin sous la Manche.

Pourtant, au puits de Sangatte, véritable usine souterraine logée à 65 mètres sous terre au pied des côtes, il est difficile de croire que, dans un peu plus de 24 mois, partiront d'ici toutes les 12 minutes ces « euro-navettes » bondées de centaines de touristes et d'hommes d'affaires qui ne mettront plus qu'une heure et demie pour rejoindre le Big Ben. La traversée se fera en 35 minutes, dont 28 sous l'eau.

Creusé uniquement pour servir de point d'accès au centre nerveux des

opérations de forage, le puits de Sangatte, trou béant assez vaste pour englober l'Arc de triomphe (65 mètres de profondeur et 55 mètres de diamètre), a du haut des airs des allures de rampe de lancement secrète de missiles. C'est par ce gouffre qu'ont été descendus sous terre les onze tunneliers, véritables mastodontes, chargés de creuser les trois tunnels qui relieront le terminal français de Coquelles à celui de Folkestone en Angleterre.

Vingt-quatre heures sur 24 heures, une armada de 3000 hommes casqués, vêtus de cirés et de grosses bottes, s'enfoncent dans le cœur de la terre. Une ville souterraine étend ses tentacules sous la Manche. Sans compter les 7000 autres ouvriers qui travaillent de part et d'autre du « Channel » dans des usines pour alimenter cet énorme serpent de mer qui se nourrit de béton. Des trains navettes vont et viennent sans relâche entre le puits de Sangatte et le point le plus avancé des travaux. Là, la chaleur est dense, l'air salin, le temps est rythmé par le ronronnement des énormes tunneliers broyeur de pierre qui recrachent vers la terre ferme des millions de tonnes de craie blanchâtre arrachée au fond de la mer.

« Inspirés de la technologie japonaise, les tunneliers possèdent un équipage de 50 hommes. On peut les comparer à des sous-marins parce que dans une zone infiltrée d'eau, ils fonctionnent en mode étanche. Leur trajet est guidé au laser car le pilote n'a qu'une marge de dix centimètres pour s'aligner sur son homologue anglais au point de jonction prévu sous la Manche », explique Mme Claire Pécout, attachée de presse pour Eurotunnel France.

Derrière, une équipe technique suit dans un train de 250 mètres tiré par la force du tunnelier qui assure au fur et à mesure la pose des voussoirs, ou anneaux de béton armé, épais de 60 cm, qui formeront la colonne vertébrale du tunnel. Comme une araignée qui tisse sa toile derrière elle, le tunnelier pompe de l'eau, injecte du mortier liquide, fixe les câbles électriques et téléphoniques, le système d'aération et les rails où roulent les wagonnets chargés de ramener vers la rive les débris rejetés par le monstre mécanique. Le tunnelier laisse derrière eux un conduit terminé, chaque jour plus long de quelques vertèbres.

Pas moins de 9 millions de mètres cubes de débris, l'équivalent d'une dizaine de pyramides égyptiennes, seront extraites des profondeurs de la Manche. Des montagnes de résidus, décriées par les écologistes, qu'on doit faire disparaître dans les bucoliques paysages du comté anglais de Kent et de la Côte normande. Des milliers de tonnes de craie seront recyclées pour servir de base à la plate-forme du futur terminal français de Coquelles, situé en terrain marécageux, qui sera aussi vaste qu'un aéroport international. Dès sa première année d'activité, le futur pont européen doit recevoir près de 40 millions de passagers, un trafic plus affolant que celui de l'aéroport d'Heathrow, le plus important aéroport d'Europe (32 millions de personnes).

S'il promet de chambarder à jamais le marché de l'Europe sans frontières, le méga-projet d'Eurotunnel fera des vagues jusque de ce côté-ci de l'Atlantique. Car c'est nul autre que Bombardier, via ses filiales européennes, qui réalisera la moitié des futurs navettes du lien trans-Manche en tant que membre du consortium Euroshuttle. Ici, on parle de Bombardier comme de la petite PME d'Armand Bombardier venue raffiner le contrat du siècle au nez des magnats de l'industrie ferroviaire japonaise, allemande, italienne et franco-britannique. (Voir encadré)

Les navettes conçues pour l'Eurotunnel seront d'ailleurs uniques. À deux ponts, pour accueillir les voitures, et à pont unique pour avaler les nombreux autocars et camions de marchandises, les wagons long de près de 85 pieds seront à l'avant-garde technologique en matière de sécurité. Détecteurs de fumée, portes coupe-feu, moyens de communications, évacuateurs de dioxyde, contrôle autonome de la pression d'air seront mis en place dans chacun de ces vastes caissons en acier inoxydable, air salé oblige, qui formeront des rames longues de 750 mètres. Les passagers « à pied » passeront la Manche directement par le TGV (train grande vitesse) qui empruntera l'eurotunnel dès 1998, lors de sa mise en service entre Londres, Paris et Bruxelles.

Pour calmer les nostalgiques du traversier et les sujets claustrophobes durant cette odyssée souterraine, Eurotunnel a prévu des couleurs apaisantes, une musique d'ambiance et même des aires de repos dans ces super-navettes. « Plusieurs simulations ont été faites pour que les gens ne sentent pas écrasés. Il pourrait même y avoir des courts-métrages pour faire oublier aux gens qu'ils voyagent à cent mètres sous la mer », explique M. Jacques Laparé, directeur du projet Euroshuttle pour Bombardier en Belgique.

« En fait, la peur évoquée est plutôt psychologique car tous les Parisiens passent au moins une demi-heure dans le métro chaque jour. De plus, le tunnel est taillé dans le roc et l'équipement utilisé sera le plus sophistiqué jamais produit. Des quais continus seront aménagés sur toute la longueur du trajet et à tous les 350 mètres il y aura des conduits d'évacuation », note de son côté la représentante d'Eurotunnel France. On donne au moins 15 ans de vie utile à cet ouvrage titanesque qu'on dit moins vulnérable qu'un pont en cas de séisme.

Mais pour l'heure, les seules secousses qui semblent pouvoir ébranler la société Eurotunnel sont ses ratés sur le plan financier. En fait, le terrain le plus glissant n'est pas celui auquel s'attaque chaque jour les tunneliers mais bien celui du parquet des Bourses de Paris, Londres, New York ou Tokyo où s'échangent le titre Eurotunnel. Lancée à 35 francs, l'action, qui a culminé à 129 francs

l'été dernier, dégringolait en septembre dernier, perdant la moitié de sa valeur. Cela après l'annonce par le consortium de constructeurs chargé de la réalisation du méga-projet d'une montée en flèche des coûts prévus. La note du futur lien trans-Manche, estimée au départ à près de 10 milliards \$, friserait maintenant plus de 14 milliards en dollars canadiens...

Devant cette flambée olympique des prix qui ternit son titre, la société Eurotunnel, qui ne dispose que d'un financement de 12 milliards \$, s'est engagée dans une guerre sans merci envers le consortium Trans Manche Link afin de contenir par tous les moyens les surcoûts.

Si les 300 000 petits porteurs d'actions d'Eurotunnel sont nerveux, les gens d'Eurotunnel, eux, gardent leur sang-froid. Début janvier, une entente est conclue entre le syndicat des 200 banques prêteuses et Trans Manche Link pour limiter certaines dépenses du projet : les commissions promises aux constructeurs sont plafonnées et la société se résigne à réduire la vitesse maximum des navettes de 160 km/h à 130 km/h. Faute de moyens, la traversée sera allongée d'une minute.

« Pour le reste, nous sommes totalement entre les mains des banques », soutient Mme Claire Pécout.

Pour l'instant, la société dispose de sommes nécessaires pour poursuivre jusqu'en mars, affirme-t-elle. Après, la tirelire sera à sec. C'est pourquoi Eurotunnel a déjà frappé à la porte des 200 banques prêteuses pour renflouer son portefeuille. Une réponse est attendue fin avril. Le plus grand chantier du siècle pourrait-il être stoppé par des impératifs financiers ? « Rien n'est à exclure, avance Mme Pécout. Même l'arrêt temporaire des travaux a été évoqué par notre président. Mais nous avons confiance que malgré les aléas financiers, nous serons au rendez-vous de 1993 ».

◆ Meech

pables de faire l'unanimité sur le bilinguisme.

La même crise a mis David Peterson, longtemps considéré comme le ténor provincial de l'accord au Canada anglais, sur le carreau politique. Menacé par un courant politique contraire, le premier ministre ontarien a plein les bras dans sa province.

En plus, dans la foulée de la sortie spectaculaire de David Peterson contre la performance linguistique du fédéral cette semaine, le climat des relations Ottawa-Queens-Park, jamais complètement au beau fixe, est pire qu'aux jours les plus sombres de l'affrontement sur le libre-échange.

Et le budget fédéral du 20 février va encore empoisonner les relations entre Ottawa et les provinces. Tous les signaux du gouvernement fédéral laissent prévoir que le prochain coup de sabre pratiqué au déficit fédéral se fera sur le dos des paiements de transferts aux provinces.

Ce même budget est susceptible de perpétuer la situation minoritaire du gouvernement du Manitoba. Accusé par anticipation par ses deux adversaires d'avoir « mal défendu le Manitoba » face à ses cousins fédéraux, le premier ministre Gary Filmon hésite à mettre sa mince majorité en péril en déclenchant une élection sur laquelle Ottawa misait beaucoup pour avoir un interlocuteur aux mains plus libres.

Pour les conservateurs, la course libérale envoie le « mauvais message » au Canada anglais. L'appui substantiel de Jean Chrétien au Québec, malgré sa position anti-lac Meech, mine les efforts fédéraux.

Avec tous ces avis de tempêtes, Ottawa est maintenant à la recherche du scénario du « moins pire ». Première hypothèse : reconvoquer malgré tout les provinces et compter, comme Brian Mulroney l'a déjà fait en d'autres circonstances, sur la « dynamique » de l'événement. Au mieux, le climat de crise actuel pourrait inciter certains premiers ministres à la réflexion sur ce que réserverait l'après-lac Meech. Mais plusieurs font valoir au premier ministre que l'échec d'une telle tentative pourrait être aussi retentissant qu'irréversible.

D'autres optent pour l'abandon pur et simple : pour eux, le jeu n'en vaut plus la chandelle. Le climat s'est détérioré au point de faire perdre son sens à la réconciliation nationale dont l'accord devait être le symbole. Il faut faire face à la musique et ne pas être pris complètement au dépourvu par l'après-lac Meech que prépare Québec. Et si le geste fait sursauter les provinces et ressuscite leur volonté de s'entendre, et bien « tant mieux ».

Quant à l'hypothèse d'une formule pour donner, dans le temps, un sursis à l'accord, le premier ministre lui-même a confirmé hier qu'elle est écartée parce que jugée impraticable du point de vue juridique.

En plus, sur le plan politique, les stratèges fédéraux font valoir qu'avec des élections en perspective en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, à l'issue desquelles la réélection de deux de leurs alliés est en doute, un nouveau délai, même s'il avait été constitutionnellement acceptable, aurait risqué fort d'aboutir à un paysage constitutionnel encore plus hostile.

Cette réflexion se situe dans le cadre d'une course contre la montre. De l'avis général, si déblocage il doit y avoir, il devra être enclenché au plus tard au début du mois d'avril, pour des considérations d'ordre pratique.

Le Manitoba est en effet lié par loi à la tenue d'audiences publiques préalables à la ratification de tout amendement constitutionnel. Et Terre-Neuve s'est fait garantir que son assemblée législative aurait l'occasion de reconsidérer son appui au lac Meech avant que l'accord ne soit considéré comme ratifié.

◆ Europe

ramètres du grand sommet des 35 pays de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui doit se tenir l'automne prochain et porter sur l'établissement d'une nouvelle architecture politique et militaire pour l'Europe », déclare un diplomate canadien. La CSCE regroupe tous les pays d'Europe (sauf l'Albanie), les États-Unis et le Canada.

Dès demain après-midi, les 16 ministres des pays de l'OTAN vont se réunir en caucus pour entendre les ministres des Affaires étrangères ouest-allemand et américain de retour de Moscou. MM. Hans-Dietrich Genscher et James Baker informèrent leurs homologues occidentaux des discussions qu'ils ont eues avec les dirigeants soviétiques sur la réunification allemande et l'accélération du processus de désarmement en Europe.

La rapidité des changements politiques en Europe de l'Est, les appels pressants de plusieurs pays, dont la Hongrie et la Tchécoslovaquie, pour un retrait rapide des troupes soviétiques ainsi que l'évolution des positions occidentales et soviétiques sur la réunification allemande forceront les ministres à se mettre d'accord sur un texte provisoire sur la vérification aérienne qui sera ensuite transmis aux experts qui en négocieront les détails techniques d'ici au 28 février.

Aux Affaires extérieures, les diplomates sont conscients que toute l'attention de la conférence ne pourra se porter sur la vérification aérienne et on se console que la conférence d'Ottawa servira de prélude à la construction d'une nouvelle Europe.

« Il est impossible de contrôler l'agenda de la partie ministérielle de la conférence. Mais celle-ci va se poursuivre au niveau des experts jusqu'à la fin du mois et l'accord qui en sortira sera important pour les futurs traités de désarmement », déclare un haut fonctionnaire.

Le point le plus important des discussions ministérielles d'Ottawa portera sur la réunification allemande. Les ministres tenteront de se mettre d'accord sur un processus ordonné pour réunifier les deux Allemagnes. Hier, à Moscou, M. James Baker a déclaré qu'il acceptait la proposition allemande concernant une réunification allemande au sein de l'OTAN mais avec un statut spécial pour le territoire est-allemand.

La proposition Genscher, faite la semaine dernière, souligne la nécessité de réunifier les deux Allemagnes dans le cadre de l'Alliance atlantique mais de ne pas déployer de troupes occidentales en Allemagne de l'Est et de permettre aux troupes soviétiques de demeurer quelque temps sur le territoire est-allemand. Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a déclaré mercredi que l'URSS étudiait avec attention la proposition Genscher.

Les dirigeants soviétiques semblent avoir levé les derniers obstacles sur la réunification allemande mais le président Mikhaïl Gorbatchev insiste pour que le processus ne se fasse sous la « pression de la rue ».

Si les positions occidentales et soviétiques sur la question allemande se rapprochent, il reste à convaincre certains pays, dont la Pologne, que la réunification est dans l'intérêt de tous. Les Polonais exigent des garanties internationales sur le respect des frontières de 1945 avant de donner leur accord à l'unité allemande.

Sur la nouvelle architecture politique et militaire de l'Europe, le consensus est maintenant acquis pour la convocation d'un sommet des 35 pays membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) pour l'automne prochain.

Ce sommet se déroulera après la signature d'un premier accord sur le désarmement conventionnel en Europe que les diplomates espèrent prêt pour cet été et le renouvellement des équipes politiques à l'Est suite aux élections législatives qui se dérouleront dans les prochains mois.

Lors de cette réunion extraordinaire, demandée par M. Gorbatchev dès novembre dernier, les 35 pays de la CSCE discuteront de l'avenir des alliances militaires, de l'intégration économique et politique des pays de l'Est au bloc de l'Ouest, de la réunification allemande et de la possibi-

Bombardier joue un rôle majeur dans l'Eurotunnel

Isabelle Paré

Bombardier. Un nom qui fait de plus en plus jaser sur l'Ancien Continent. Après avoir mis la main sur BN Constructions Ferroviaires et Métalliques S.A. en Belgique en 86, c'était au tour du deuxième constructeur ferroviaire français, ANF Industrie de tomber sous la coupe de l'entreprise « des cantons de l'Est ».

En juillet dernier, Bombardier et ses partenaires suisses et britanniques formant le consortium Euroshuttle arrachaient le contrat de 800 millions \$ pour la fourniture de 40 locomotives et de 252 wagons de « tourisme » du futur lien trans-Manche pour la société Eurotunnel. La seule part du contrat revenant à Bombardier s'élève à 425 millions \$ et fournira 600 emplois/années à son usine de La Pocatière et globalement 2000 emplois en Europe et en Amérique.

On parlait déjà d'un « success story » pour la petite compagnie venue du froid, et voilà que l'entreprise de feu Joseph Armand décroche en décembre, via ses filiales européennes, un contrat de 160 millions \$ pour la fourniture des 33 futurs trains grande vitesse qui relieront Paris et Bruxelles à Londres, via l'Eurotunnel. Quatre ans après avoir mis le pied en Europe, Bombardier et ses filiales jouent déjà dans les ligues majeures, au grand dam des géants de l'industrie ferroviaire européenne comme Alsthom et Asea Brown Boveri (ABB).

« Les observateurs n'en finissent plus de s'interroger sur les raisons de la réussite de Bombardier », « Bombardier fait un malheur », rapporte Le Monde dans son édition du 26 janvier. Des journalistes français sont même venus en pèlerinage jusqu'à Valcourt et à La Pocatière pour remonter la filière Bombardier, espérant peut-être découvrir la recette de l'essor exponentiel de cette entreprise de famille, née de l'entente d'un garagiste qui voulait à tout prix rouler sur la neige.

lité de transformer la CSCE en une institution permanente avec des responsabilités politiques et militaires accrues.

Quant aux négociations sur le désarmement, M. Baker soumettra aux alliés de l'OTAN les dernières propositions soviétiques sur le plafond des troupes américano-soviétiques en Europe (page A-5). Selon des responsables canadiens à Ottawa il n'est pas exclu que d'autres propositions de désarmement soient annoncées pendant la conférence à ciels ouverts.

Les ministres discuteront aussi de la rapidité du processus de retrait des troupes étrangères d'Europe. La Hongrie et la Tchécoslovaquie demandent le retrait des troupes soviétiques avant la fin de l'année alors que M. Genscher évoquait hier la nécessité du retrait total des armes nucléaires des deux Allemagnes avant la réunification. Il reste à savoir si ce processus doit se faire dans le cadre de la Conférence sur le désarmement conventionnel à Vienne ou en parallèle.

10 février

par la PC et l'AP

1989: le président américain, George Bush, en visite au Canada promet la conclusion d'une entente sur les pluies acides.

1987: Hydro-Québec décroche le plus important contrat de son histoire prévoyant l'exportation dans le Maine de 40 mégawatts d'électricité pour la somme de 15 milliards \$.

1981: le gouvernement iranien relâche l'écrivain américain Cynthia Dwyer, après neuf mois de détention dans une prison de Téhéran.

1973: le plus gros réservoir de gaz naturel au monde explose à New York et fait 14 morts.

1970: une avalanche fait 42 morts à Val d'Isère.

1962: prisonnier depuis le premier mai 1960 après que son avion U-2 eut été abattu au-dessus du territoire soviétique, Francis Gary Powers est échangé en retour de l'espion Rudolf Abel.

1950: le Britannique d'origine allemande Klaus Fuchs reconnaît avoir vendu des secrets de la bombe atomique à l'URSS.

1948: un incendie dans un refuge pour personnes âgées fait 34 morts à Saint-Jean, Terre-Neuve.

1939: la mort du Pape Pie XI sème le deuil à travers le monde.

Il s'est né un 10 février: La chanteuse d'opéra Leontyne Price; l'acteur de cinéma Robert Wagner; l'animatrice de la télévision Adrienne Clarkson; le chanteur de folklore Donovan; le nageur Mark Spitz.

WEEK-END

SAMEDI

Le Club des diplômés universitaires Inc. organise à but non lucratif pour célibataires, vous invite à une soirée VIP au restaurant l'Indigo, le samedi 17 février. Réserv. : 337-1672.

Bazar organisé au profit du Club de patinage artistique d'Outremont à la patinoire d'Outremont, 999 rue McEchran, le samedi 10 février de 9 h à 22 h et le dimanche 11 février de 9 h à 20 h. Rens. : 271-2885.

Le dimanche 18 février, Randonnées plein air organise une sortie pour les amateurs de ski de fond au centre Ski Wilviken dans les Cantons de l'Est. Inscr. : les mercredis et jeudis de 10 h à 18 h 30 au 300 carré St-Louis à Montréal. 843-3262.

L'éducation des adultes de la Commission scolaire le Goéland et le CLSC Samuel-de-Champplain annoncent une série de 10 rencontres d'information et d'échange, débutant le 13 février, au CLSC, 5811, boul. Taschereau, Brossard. Rens. : 445-4452.

Le Collège Marie-Victorin, 7000 rue Marie-Victorin à Montréal, tiendra deux activités « Portes ouvertes » à l'intention des élèves de 5e secondaire et de leurs parents, aujourd'hui de 9 h à 16 h, et le mardi 13 février de 15 h à 21 h. 328-3810.

« Rendez-vous, Croissance du couple », 1353 Des Groseilliers, Ancienne-Lorette, vous offre une fin de semaine de croissance pour votre couple, une session de 48 heures, les 16-17-18 mars. Rens. : 872-4341, 843-3152.

Ce soir à 19 h 30, table ronde avec des participants et des participantes à la solidarité avec l'Italie à la Librairie Pathfinder, 6566, boul. St-Laurent, Montréal. 273-2503.

DIMANCHE

Aujourd'hui à 11 h, présentation illustrée de diapositives *L'histoire du Musée et du Mille carré*; à 13 h 30, Projection de films *20th Century American Art: Highlights of the Permanent Collection* de Russell Connor et *Godzilla Meets Mona Lisa*, de Ralph Ariky; à 15 h 30, projection de films *Frank Lloyd Wright's Designs*,

de Robert Pierce et *America's Pop Collector*, Robert Scull; *Contemporary Art at Auction*, de John Schott et E.J. Vaughn, à l'Auditorium Maxwell-Cummings du Musée des beaux-arts de Montréal. 285-1600.

Aujourd'hui à 13 h, *Qui était Georges Bizet ?* par Claire Villeneuve, à l'Auditorium Saint-Albert-le-Grand, 2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Montréal. 332-4126.

Aujourd'hui à 13 h 30, Ciné-Famille présente le film *Bye, Bye, Chaperon Rouge* avec Fanny Lausier à l'Auditorium du Collège Lionel-Groulx, 100 rue Duquet à Ste-Thérèse. 430-3120, poste 340.

Aujourd'hui à 17 h 30, conférence sur les fondements historiques et juridiques des revendications arméniennes sur la Karabagh, avec M. Kevork Baghjian, à l'Univ. de Montréal, Pavillon Jean-Brillant, 3200 Jean-Brillant, amphithéâtre B-2305. 342-0889.

Aujourd'hui à 11 h, M. Edouard Roy présente une conférence intitulée : *Karma et vie quotidienne*, à l'Univ. du Québec à Montréal, 400 Ste-Catherine est, Salle A-2885. Rens. : 845-8022.

Aujourd'hui de 13 h à 16 h, le YMCA Saint-Laurent, 1745 Décarie, ouvrira ses portes à la population afin de lui permettre de visiter, de participer à des activités et également de se renseigner sur tous ses services. Rens. : 747-9801.

Le Salon de la mariée se tiendra, aujourd'hui, au Palais des Congrès de Montréal. Rens. : 284-0402.

Ce soir à 19 h 30, le Centre Tara, 328 Ontario est à Montréal donnera une conférence sur le thème *Le tarot démythifié* avec comme invité Claude Lebasnier, tarologue. Rens. : 499-9044.

Aujourd'hui à 13 h 30, les marionnettes de Claire et René, accueilleront les jeunes de Dorval, au Centre communautaire Sarto Desnoyers, 1335 chemin Bord du lac. 633-4000.

Aujourd'hui de 11 h à 14 h, les retraités de la résidence Monaco, 3100 Alexis Nihon à ville St-Laurent, invitent parents et amis à se joindre à eux afin de célébrer la Saint-Valentin. Les profits seront versés à un organisme de charité.